



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE MILHAUD

Un nouvel espace de travail

Finances
p. 8

Cadre de vie
p. 22

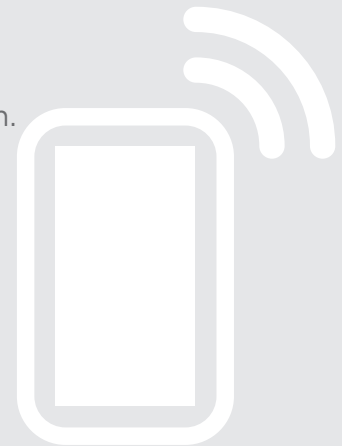
Associations
p. 37

Sommaire

 Actualités municipales Travaux	 Actualités municipales Cadre de vie	Édito du maire Comptes-rendus des conseils municipaux Finances Actualités municipales Coup d'œil dans le rétro La vie des associations Agenda	p.3 p.4 p.8 P.10 P.32 P.37 P.44
 Actualités municipales Éducation	 La vie des associations Nombreuses à Milhaud	 Manifestations à venir À vos agendas	 Actualités municipales Social

Infos utiles

Mairie : 04 66 74 22 88
Rendez-vous élus : 04 66 74 61 88
Police Municipale : 04 66 74 36 95
Assistante sociale : 04 66 76 81 00 sur rdv le jeudi matin de 9h à 12h.
CCAS : 04 66 74 61 83
Centre Socio Culturel : 04 66 74 32 47
École Maternelle : 04 66 74 25 54
École Primaire : 04 66 74 22 79
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Lycée Geneviève De Gaulle Anthoinz : 04 66 74 62 10
Crèche / Halte-Garderie : 04 66 74 38 28
Gendarmerie Bernis : 17 ou 04 66 71 39 10
Sapeurs Pompiers : 18 ou 04 66 63 36 00
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 88
Fax : 04 66 74 11 94
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photos : commune de Milhaud - Freepik
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire



« Nous sommes sans cesse dans la projection à court, moyen et très long terme »

Chères Milhaudoises, Chers Milhaudois,

Le contexte international tendu impacte fortement les domaines économiques, énergétiques et sociaux dans le monde entier. Les collectivités territoriales, qui ne font pas exception, ne sont pas protégées par un « bouclier tarifaire ». Tous les secteurs sont touchés : l'énergie, l'essence, les produits alimentaires et de première nécessité, les matériaux de construction, etc... Nos factures d'énergie (gaz et électricité) ont explosé et nous ont placés en grande difficulté, responsables d'une forte augmentation de nos dépenses de fonctionnement, sans oublier l'augmentation de 3,5 % du point d'indice de la fonction publique, l'augmentation du SMIC, de l'avancement de grade et d'indice de nos agents alors que la crise Covid qui vient de se terminer avait déjà bien perturbé nos finances.

Dès lors, en 2023 et les années à venir, nous devons porter tous nos efforts sur la forte réduction de nos dépenses de fonctionnement : limitation des consommations énergétiques (éclairage et chauffage de nos bâtiments) et de l'intensité lumineuse de l'éclairage public, mise en concurrence permanente de nos fournisseurs... C'est la responsabilité de tous : élus, employés municipaux et usagers de nos installations comme le monde associatif : agissons pour la commune comme chacun d'entre nous fait à son domicile !

Si cette difficulté mobilise nos esprits et les finances municipales, les autres domaines d'intervention et les nécessités de gestion de la commune n'ont pas disparu pour autant. Nous devons continuer d'entretenir notre patrimoine et investir pour l'avenir. Plusieurs sont en phase opérationnelle ou sont maintenant terminés : le nouvel accueil au public de la mairie et sa mise en accessibilité, le parc van GOGH...

L'état a durci sa politique en matière de construction de logements et en particulier de LLS. Plusieurs communes se sont vues récemment retirer la maîtrise de leur urbanisation, comme ce fût le cas pour Milhaud en 2014 et durant 5 ans. Encore « déficitaire » dans ce domaine, nous sommes toujours assujettis à la pénalité SRU. Dans les prochains mois, sera mise en chantier la ZAC « Aubépin », et ce sont environ 360 logements, en accession à la propriété ou aidés, qui seront construits. Plus aucune poche foncière ne sera alors disponible et nous aurons atteint la limite de notre démographie.

Si Milhaud s'enorgueillit de sa 8^e place « des communes où il fait bon vivre dans le Gard », c'est le résultat du travail effectué depuis 2014 par l'ensemble des élus et des services. Nous sommes sans cesse dans la projection à court, moyen et très long terme parce que le monde change vite et les besoins des populations évoluent aussi rapidement : l'adaptation et l'anticipation sont au centre du travail de l'équipe municipale.

Les festivités estivales et les vacances se profilent déjà. Pendant cette période, profitons de chaque instant en famille ou entre amis autour des bienfaits, petits et grands, que la vie nous procure... et retrouvons nous à la rentrée en très bonne forme.

*Chaleureusement
Jean-Luc Schone*



Comptes-rendus des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 25 janvier 2023

INDEMNITES DE FONCTIONS DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES - NOUVELLE REPARTITION

Suite à la démission d'une conseillère municipale déléguée. Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités consultable sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à la majorité.

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023

25 % des crédits ouverts en 2022 soit un montant autorisé de 773 884,33 €. Adopté à l'unanimité.

CREATION DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

2 postes d'adjoint administratif permanent - TC - 35h pour le remplacement temporaire de 2 agents et 1 poste d'adjoint administratif non permanent - TC - 35h pour l'accroissement temporaire d'activité. Adopté à l'unanimité.

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE REPARATION DE SINISTRE, INFÉRIEUR A LA FRANCHISE DE L'ASSURANCE DE LA COMMUNE

Indemnisation de 208 € TTC du sinistre au chemin du Charpenas. Adopté à l'unanimité.

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2022

PREND ACTE des acquisitions et cessions immobilières pour 2022 résumés dans les tableaux consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

PRESCRIPTION DE LA REVISION ALLEGEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU

Approbation des objectifs développés, ouverture de la concertation publique pendant toute la durée de la procédure, association et consultation des personnes publiques... Adopté à l'unanimité.

RENONCEMENT A LA SUBVENTION « PRIX DE LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LES COLLECTIVITES ET EPCI GARDOIS » POUR L'IMPLANTATION D'UN ARBRE SOLAIRE ET ABANDON DU PROJET

Abandon du projet « arbre solaire » et renoncement au prix d'un montant de 5 000 € attribués considérant le reste à charge de la commune de 45 000 €. Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DES MODALITES DE CESSION DE LA PARCELLE AV 113 SISE IMPASSE PAUL VERLAINE A LA SAS IMMO CONCEPT

Conformément aux dispositions du PPRI, le bassin d'orage sera limité à l'opération de construction envisagée. La passerelle en bois ne sera pas réalisée pour relier les parcelles AV 113 et AV 123. La portion initialement de 820 m² aménagée en bassin de rétention est portée à 1 161.80 m² correspondant au lot 6 du permis de construire accordé.

Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS »

Nouvelle rédaction du règlement de fonctionnement comprenant certaines mises à jour et annexes supplémentaires. Adopté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ADOLESCENTS - CMJados - DONS AUX ASSOCIATIONS

Don de 300 € chacun au profit des associations : FRANCE ALZHEIMER et LE BONHEUR EST DANS LA GARRIGUE PROPRE. Adopté à l'unanimité.

CONTRAT TYPE D'ETABLISSEMENT AGREE PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA COURSE CAMARGUAISE - FFCC - PERMETTANT D'ORGANISER DES MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Attribution de l'agrément nécessaire à la mise en place de manifestations et courses spécifiques sur les voies publiques pour la somme annuelle de 487 €. Adopté à l'unanimité.

DEBAT (SANS VOTE) DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Nouveau cadre réglementaire, enjeux, état des lieux au sein de la collectivité, stratégie à choisir.

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION THEMATIQUE MUNICIPALE « EDUCATION »

Désignation d'un nouveau membre : BOLJAT André. Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION THEMATIQUE MUNICIPALE « VIE ASSOCIATIVE - POLITIQUE SPORTIVE »

Désignation d'un nouveau membre : PONTIER Éric. Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION THEMATIQUE MUNICIPALE « SOLIDARITE-COHESION SOCIALE-LUTTE CONTRE L'EXCLUSION-EMPLOI »

Désignation d'un nouveau membre : CAUSSE Valérie
Adopté à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE GENEVIEVE DE GAULLE-ANTHONIOZ

Désignation d'un nouveau membre : CAUSSE Valérie
Adopté à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BAS RHONE LANGUEDOC - BRL

Désignation d'un membre titulaire : FOUCHARD Jean-Michel. Adopté à l'unanimité.

Séance du 14 février 2023

MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE POUR MONSIEUR LE MAIRE

Bénéfice de la protection fonctionnelle à M, Jean-Luc DESCLOUX, en qualité de Maire de la commune et prise en charge des frais de procédure et d'avocat liée à l'affaire N° de parquet 19141000092.
Adopté à l'unanimité.

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT DU POLE MEDECINE PREVENTIVE COMMUN A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE ET A LA COMMUNE INTEGRANT L'AVENANT N°2. Adopté à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Afin d'assurer les missions et la continuité de service de la voirie et la propreté urbaine.
Adopté à la majorité.

AFFILIATION DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT AU CENTRE DE GESTION - CDG - DU GARD. Adopté à l'unanimité.

CESSION DE LA PARCELLE DE 39 M² CADASTREE AP N°141a SISE 79 ROUTE DE MONTPELLIER - annule et remplace la deliberation 2022-11-098 du 14 novembre 2022

Suite à l'arpentage du géomètre, l'emprise du bâtiment sur la parcelle communale est de 39 m² et non 27 m². Adopté à l'unanimité.

RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2021-09-089 DU 27 SEPTEMBRE 2021 APPROUVANT LA CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE AL 78 ET DU BATIMENT COMMUNAL - ROUTE DE NIMES A LA STE NEOKIDS MONTESSORI

Néokids Montessori n'a pas souhaité donner suite à son projet ; aucun compromis de vente n'ayant été signé, la collectivité pourra proposer ce bien à

d'autres acquéreurs potentiels.
Adopté à l'unanimité.

RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2021-09-088 DU 27 SEPTEMBRE 2021 APPROUVANT LA CESSION DES PARCELLES CADASTREES BA 206, 214 ET 216 - AVENUE ERNEST BOFFA - ZAC TRAJECTOIRE A LA SOCIETE EXAVISION

Le nouveau gérant de la Sté EXAVISION n'a pas souhaité donner suite à ce projet ; aucun compromis de vente n'ayant été signé, la collectivité pourra proposer ce bien à d'autres acquéreurs potentiels.
Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DU GARD POUR LE REAMENAGEMENT DE LA ROUTE DE NÎMES ENTRE LA RUE DES 3 PONTS ET LA RUE DE LA GARRIGUE

Sollicitation du Département du Gard, pour l'attribution d'une aide financière de 107 140 € au titre du contrat territorial de voiries communales pour 2023 relatif au projet de réaménagement de la route de Nîmes d'un montant estimatif de 428 552,70 € HT, soit 514 263,24 € TTC.
Adopté à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE GENEVIEVE DE GAULLE-ANTHONIOZ

Annulation de la délibération N°2023-01-017 du 25 janvier 2023. Désignation de Mme MEUNIER Sandrine. Adopté à l'unanimité.

Séance du 29 mars 2023

BATIMENT COMMUNAL DES ESPACES VERTS ET ARCHIVES MUNICIPALES - PARCELLE AL78 - ROUTE DE NIMES - DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION DES BIENS RELEVANT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Désaffectation du bâtiment en attente de la relocalisation du service espaces-verts et des archives municipales. Déclassement par anticipation du domaine public desdits locaux en vue de leur cession. Adopté à l'unanimité.

CONVENTION ANNUELLE AVEC L'AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DES REGIONS NIMOISE ET ALESIENNE 2023

Cotisation annuelle de 300 €. Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR L'ACCELERATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES : TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - DERNIERE TRANCHE

Sollicitation d'une subvention de 126 534 € représentant 60 % du montant estimé des travaux de 210 890 € HT. Adopté à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA PSYCHOLOGUE CLINICIENNE DE LIENTHERAPIESENSE ET LA COMMUNE DE MILHAUD POUR LA CRECHE MUNICIPALE MULTI-ACCUEIL « LES PETITES BOUCHONS »

A l'attention des agents de la crèche.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION QUINQUENNALE DE STAGE ENTRE L'INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NIMES ET LA COMMUNE POUR LA CRECHE MUNICIPALE MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS »

A l'attention des agents de la crèche préparant leur diplôme d'auxiliaire puéricultrice.

Adopté à l'unanimité.

CONVENTION ENTRE LE RELAIS PETITE ENFANCE « PAPILLON VOLE » ET LA COMMUNE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TEMPS DE RENCONTRES AVEC LES ASSISTANT(ES) MATERNEL(LES) DE MILHAUD A LA CRECHE MUNICIPALE MULTI-ACCUEILS « LES PETITS BOUCHONS ». Adopté à l'unanimité.

ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION MASSC - MAITRISE DE L'ADVERSAIRE-SYSTEME SPORTIF DE COMBAT - A CONGENIES (GARD)

Pour la formation des agents de police municipale au maniement des bâtons de police, des générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes. Cotisation annuelle de 50 €. Adopté à l'unanimité.

CREATIONS DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

1 poste d'adjoint administratif territorial contractuel à temps complet en comptabilité et finances et 1 poste de puéricultrice à temps complet suite à réussite à concours. Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « PREVENTION - SECURITE »

Désignation de Valérie CAUSSE et de Frédéric GIAMARCHI. Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « PERSONNEL »

Désignation de Joseph COULLOMB et de Michel CABRIC. Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « URBANISME »

Désignation de André TABONI et de Eric PONTIER. Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « ACCESSIBILITE-BATIMENTS-VOIRIE-RESEAUX »

Désignation de Joseph COULLOMB.

Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE-POLITIQUE SPORTIVE »

Désignation de Jérémy PINOT. Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « AFFAIRES CULTURELLES - FESTIVITES »

Désignation de Jérémy PINOT et Eric PONTIER.

Adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE DE L'UNITE D'INCINERATION ET DE VALORISATION ENERGETIQUE DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES EXPLOITEE PAR LA STE EVOLIA DE NIMES

Désignation de Jean-Luc DESCLOUX et Michel ANTON. Adopté à l'unanimité.

MOTION EN FAVEUR DE LA SORTIE DE NIMES METROPOLE DU SYNDICAT SUD RHONE ENVIRONNEMENT - SRE

Soutien à la démarche menée par Nîmes Métropole qui doit nous permettre demain d'être une commune plus responsable et écologique.

Adopté à l'unanimité.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - ADOPTION DU RAPPORT 2023

Adopté à l'unanimité.

Séance du 13 avril 2023

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE POUR LE REAMENAGEMENT DE LA ROUTE DE NÎMES ENTRE LA RUE DES 3 PONTS ET LA RUE DE LA GARRIGUE

Sollicitation de Nîmes Métropole pour l'attribution d'un fonds de concours de 50 % du reste à charge de la commune soit 211 561,88 € TTC représentant 38 % du montant estimatif total de 468.552,70 € HT, soit 562 263,24 € TTC. Adopté à l'unanimité.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT A INTERVENIR POUR L'ORGANISATION , LA PROGRAMMATION ET LA MISE EN OEUVRE DES TRADITIONS TAURINES ENTRE NIMES METROPOLE ET LA COMMUNE POUR 2023

Adopté à l'unanimité.

EXPLOITATION DE LA LICENCE COMMUNALE DE DEBIT DE BOISSONS DE 4ème CATEGORIE PAR L'ASSOCIATION « TOROS Y FIESTA » ET SIGNATURE DE LA CONVENTION

Pour une durée de 6 mois à compter de la signature de la convention, moyennant une redevance de 50 €. Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGLEMENT ET FIXATION DES RECOMPENSES DE LA DICTEE MUNICIPALE ANNUELLE

Un bon d'achat de 30 € à Cultura pour le gagnant de la catégorie 8/11 ans et le gagnant de la catégorie 12/15 ans et un bon d'achat de 40 € pour le gagnant de la catégorie de 16 ans et plus.

Adopté à l'unanimité.

ALLOCATIONS ET DOTATIONS AUX ECOLES MUNICIPALES 2023

Dotations selon 3 clés de répartition : par élève, par classe ou forfait établissement qui s'élèvent pour 2023 à 37 612 € et détaillées sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

INDEMNITE ANNUELLE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE 2023

Pour Monsieur le curé de Milhaud fixée à 496,09 €.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2023

Enveloppe annuelle pour subvention de fonctionnement aux associations de 30 000 € à répartir.

Adopté à l'unanimité.

SUBVENTION 2023 AU BUDGET DU CCAS

Montant attribué de 17 000 €. Adopté à l'unanimité.

FIXATION DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

Taxe Foncière bâti 56,73 ; Taxe Foncière non Bâti 72,19 ; Taxe Habitation sur les résidences secondaires 16,88.

Produit correspondant des trois taxes de fiscalité directe locale arrêté à 3 700 126 €.

3 586 760 € constituant la recette des impôts locaux à percevoir. Adopté à la majorité.

BUDGET GENERAL PRIMITIF 2023

Arrêt du budget primitif principal 2023 en section de fonctionnement à 6 689 091 € et en section d'investissement à 1 381 995 €. Adopté à la majorité.

BUDGET ANNEXE "VENTE DE CAVEAUX" 2023

Budget primitif annexe « vente de caveaux assujettie à la TVA » arrêté à 50 000 € en section de fonctionnement et 0 € en section d'investissement. Adopté à l'unanimité.

**CHOCOLATERIE
CONFISERIE**

VUE SUR NOS ATELIERS



MILHAUD

**ÉPICERIE FINE
BISCUITERIE**

FABRICATION LE MATIN



FABRIQUE & BOUTIQUE : 4 IMPASSE GASTON TAILLAND – ZAC TRAJECTOIRE – MILHAUD
BOUTIQUE « DIRECT FABRIQUE » OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 16H – 04 66 27 56 62

Finances

Budget primitifs 2023

L'inflation record et les décisions du gouvernement impactent les finances des collectivités

L'incertitude économique et sociale sur les plans nationaux et internationaux, les finances publiques locales malmenées après deux années de pandémie, contraignent la ville, comme chaque commune de France, à une période de repli et de forte modération de ses dépenses pour compenser l'inflation galopante et anticiper les enjeux financiers à venir. Pour 2023, et au moins les 3 exercices suivants, des scénarii budgétaires très resserrés ont été envisagés, obligeant à des arbitrages et des décisions de maintien, d'ajournement ou d'annulation des projets et de certaines actions municipales.

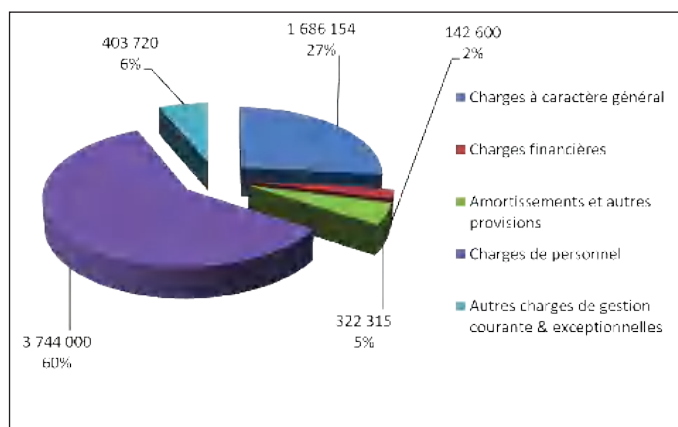
Si les grands axes de l'action communale demeurent le maintien d'un service public de qualité et la sécurité des Milhaudois, plus qu'habituellement,

le renforcement du contrôle de gestion et la rigueur budgétaire constituent la priorité de la municipalité, pour trouver chaque levier d'économie et dégager des marges de manœuvre nécessaires au financement des investissements nécessaires et déjà engagés.

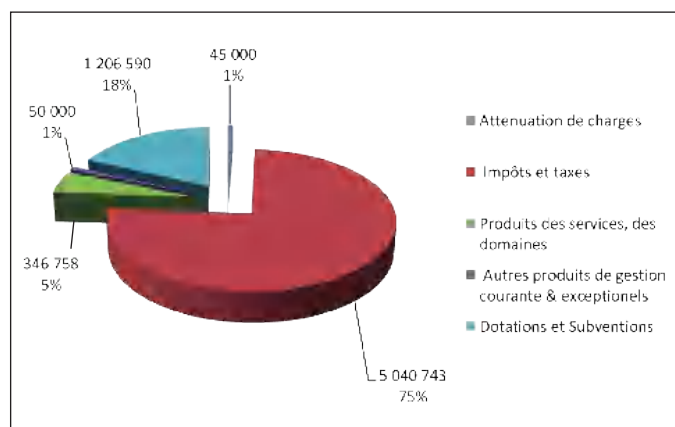
Comme depuis des années, chaque opération retenue, de la plus petite à la plus importante, fera l'objet d'une recherche de subventions active afin de réduire les coûts finaux et limiter la dette par habitant autant que possible. Pour les dépenses de fonctionnement, les services et les délégations sont encore plus impliqués dans la recherche d'économie, la pertinence de la dépense engagée et le respect de la ligne budgétaire.

Fonctionnement

Les dépenses



Les recettes



Les dépenses d'énergie, électricité, gaz et carburants ont augmenté de 215 % soit un coût pour la commune de +300 000 €.

Des dépenses ont été différées (105 000 € soit -5,85 %) pour compenser l'augmentation de l'énergie et les dépenses courantes.

Les dépenses de personnel ont augmenté de 270 000 € (soit +7,70 %) par rapport à 2022. la rémunération des fonctionnaires et l'augmentation du SMIC en sont les principales raisons.

Dotations et participations de l'État

Elles s'élèvent à 1 200 000 €, avec une augmentation de 7,69 % essentiellement due à la Dotation Globale de Fonctionnement. Les autres recettes de dotations et/ou compensations de l'État ne progressent pas.

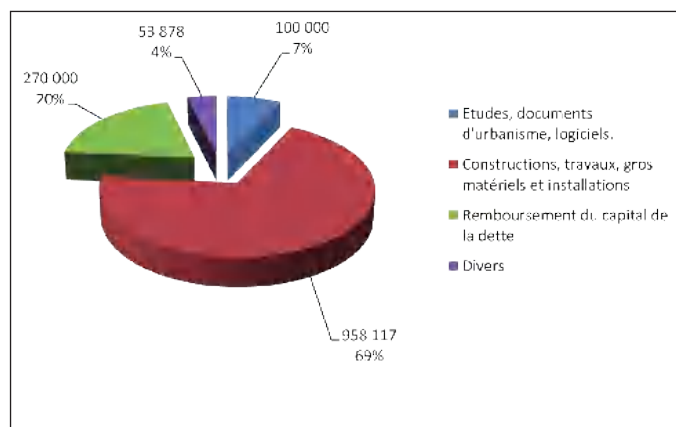
Dette au 31 décembre 2022

Dette au 31/12/2022	4 110 309 €
Remboursement de la dette	403 400 €
Encours de la dette par habitant	702 €
Pour les autres communes de même strate	775 €



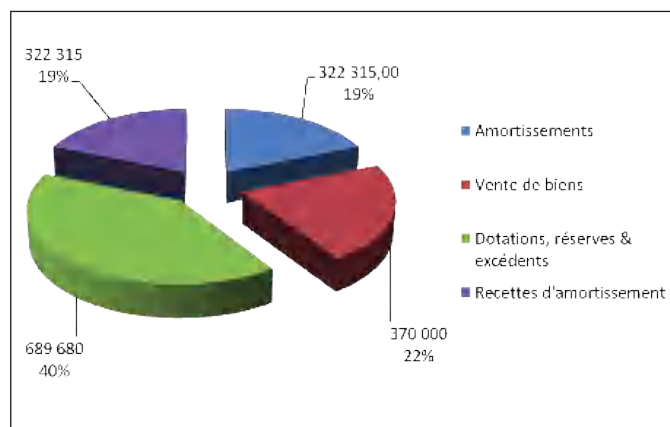
Investissement

Les dépenses



Les projets d'investissements amorçés et subventionnés seront terminés : rénovation de la mairie et accessibilité, Parc Van Gogh (375 000 €), conversion de l'éclairage public (280 000 €). Les études pour le PLU, la ZAC, l'aménagement de la route de Nîmes, la cantine scolaire et la rénovation énergétique sont en cours et maintenus (160 000 €). Des travaux de réalisation de défense incendie (55 000 €) et de rénovation de nos bâtiments programmés sont en cours.

Les recettes



Les recettes sont constituées essentiellement de fonds propres et pour 370 000 € de ventes de parcelles et bâtiments municipaux, de la taxe d'aménagement (150 000 €) et du fonds de compensation de la TVA (95 000 €).

Les subventions attendues en 2023 : 425 000 € seront inscrites au budget supplémentaire à venir.

Fiscalité locale

Dans un contexte budgétaire difficile, une fois intégrées les réductions de dépenses de fonctionnement réalisées, la suppression de la taxe d'habitation, l'augmentation des charges, la stagnation des aides de l'État et l'arbitrage sur les opérations d'investissement à terminer, à engager et à reporter, nous avons été amenés à augmenter les taux d'imposition de 8,53 %.

Taxes	Taux Milhaud de 2022	Taux Milhaud 2023
Foncière bâti	52,27%	56,73%
Foncière non bâti	66,61%	72,19%
Résidences secondaires	15,55%	16,88%

Information : contrairement à la méthodologie retenue habituellement, seuls les budgets primitifs 2023 de la commune et du CCAS ont été votés en avril 2023. Les comptes administratifs 2022 n'étant pas arrêtés à cette date. Les résultats de l'année 2022 seront intégrés ultérieurement dans un budget supplémentaire.

Travaux

Hôtel de ville

Restauration, agrandissement et mise en accessibilité

Nous avons mené, dès 2015, plusieurs études dont le but était d'éclairer nos choix d'un point de vue technique et financier concernant la mise en accessibilité de « l'Hôtel de ville », son agrandissement et sa restauration générale.

Située au cœur historique de la commune, près des écoles et des commerces l'Hôtel de ville devait offrir aux administrés un lieu d'accueil spacieux et agréable.

La réhabilitation, son adaptation, la redéfinition de certains espaces de travail et la mise aux normes du bâtiment historique, auquel avait été adossée, il y a 30 ans une extension, a été supervisée par la SPL AGATE, intervenant en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

La crise sanitaire n'avait pas permis de respecter le calendrier du chantier.

À partir de l'étude de faisabilité présentée en février 2021, un « programme » tant technique que financier a été défini jusqu'à la sélection des entreprises. L'architecte choisi pour mener à bien ce projet, Madame Corinne LESPINASSE-HOUDET a également réalisé les études de conception et d'avant-projet.

Les travaux lancés en mars 2022 seront achevés au 3e trimestre 2023.

C'est ainsi que le public peut déjà y trouver les services suivants :

- au rez-de-chaussée : accueil, CCAS, administration générale, urbanisme, communication, salle de repos et sanitaires...,
- au premier étage accessible désormais par un ascenseur : les bureaux maire et adjoints, direction générale des services, secrétariat

du maire et des élus, finances et comptabilité, sanitaires conformes à la réglementation PMR, mais aussi et surtout la salle des mariages et la salle du conseil municipal

- au second étage : les bureaux des Ressources humaines.

Les murs seront repeints en blanc, ce qui illuminera les espaces. Des toiles, des photographies d'art et des sculptures d'artistes régionaux décoreront très avantageusement les lieux.

Une capsule temporelle, signe de témoignage pour nos futures générations sera déposée. L'équipe municipale, les enfants des CMJ et CMJ Ado vont y laisser un message destiné aux générations futures.

Pour témoignage, il sera laissé :

- le bulletin municipal de novembre 2022,
- le bulletin municipal de janvier 2023,
- le bulletin municipal de juillet 2023,
- les plans de la mairie,
- la liste des conseillers municipaux – mandat 2020-2026,
- la liste des enfants des CMJ.

Transportez-vous en 2023, le titre des journaux à Milhaud, annonçant la découverte de la capsule !

L'esthétique générale de l'ancienne mairie dont la pose de la première pierre a été effectuée le 27 mai 1897, agrandie suite à l'acquisition du presbytère, cette partie contemporaine ayant été, elle, inaugurée en janvier 1987, aura véritablement subi d'importantes transformations au fil des années.

Elle fait partie des bâtiments que la commune se devait de mettre aux normes d'accessibilité. Au-delà du strict respect de la réglementation, notre réflexion s'est toujours portée sur nos besoins actuels et à venir en terme de service à la population.

Notre projet s'est nourri de l'histoire ancienne et récente du bâtiment et ainsi l'Hôtel de Ville a pu retrouver son entrée et son accueil par la porte historique du bâtiment telle que prévue dans sa conception originelle.



*Extension de la mairie
côté cours de l'école*



*Ascenseur pour accéder
au premier étage*

Voiries

Un entretien régulier

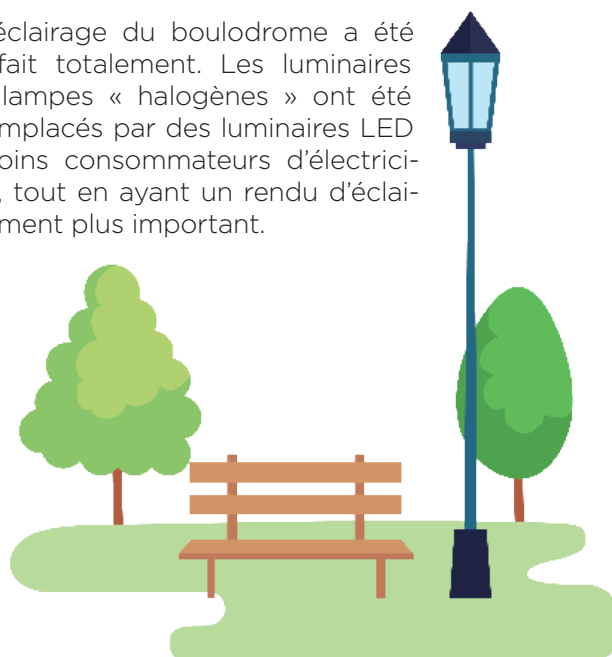
Les réparations de la voirie vont se poursuivre. En effet, des « nids de poules » apparaissent çà et là ; et plutôt aux endroits fréquentés par les véhicules lourds. Ces trous seront rebouchés par des procédés d'enrobé projeté, et enrobé posé à chaud.



Éclairage

Des LED au boulodrome

L'éclairage du boulodrome a été refait totalement. Les luminaires à lampes « halogènes » ont été remplacés par des luminaires LED moins consommateurs d'électricité, tout en ayant un rendu d'éclairage plus important.



Sécurité et prévention

Police Municipale

Une nouvelle recrue



Depuis le 1 juin 2023, Arnaud (47 ans), Gardien Brigadier, est affecté au poste de Police Municipale. Son arrivée fait suite au remplacement d'un agent du service parti à la retraite.

Arnaud a débuté sa carrière en tant que Policier Auxiliaire dans la Police Nationale en 1994. Il a exercé ensuite comme Agent de surveillance de la voie publique dans la commune de Chatou (78).

Puis, il a intégré le corps de métier de la Police Municipale à Sannois (95) et a rejoint notre région pour exercer dans les communes de Beauvoisin et de Marsillargues en tant que Policier Municipal.

Fort de son expérience, Arnaud a intégré son nouveau poste avec détermination et motivation, il saura mettre à profit ses nombreuses compétences pour la sécurité et la tranquillité des Milhautois.

Le poste de Police Municipale de Milhaud sera encore renforcé très prochainement avec l'arrivée d'un sixième agent qui prendra ses fonctions le

17 juillet 2023. L'équipe dirigée par Stéphane Alcantara sera ainsi au complet pendant la période estivale et festive.

Contrôle de vitesse

Trop de contrevenants

Le service de la police municipale de Milhaud effectue des contrôles de vitesse régulièrement en agglomération.

Les axes les plus sensibles sont les routes à proximité de nos écoles et du lycée mais également nos entrées de communes. La vitesse y est limitée à 50 km/h, voir 30 km/h selon les zones.

L'objectif de ces contrôles est de prévenir les automobilistes de leur excès de vitesse. Des excès de vitesse supérieurs à 30km/h sont régulièrement constatés par nos agents de police municipale. Cela entraîne une amende forfaitaire de 135 € avec un retrait de 3 points sur le permis de conduire.



**Alors respectez
les limitations de vitesse
et soyez prudents !**

Citerne souple

Lutter contre un éventuel incendie

A Milhaud, comme bien d'autres communes nous devons nous équiper en réserves incendie. Une citerne souple vient d'être installée aux abords du délaissé de l'ancienne RN 113 près des grands magasins. La couverture « défense incendie » est devenue une obligation pour assurer une lutte efficace contre un éventuel sinistre.

Nous nous devons de faire figure de bons élèves en prenant à bras-le-corps ce dossier « brûlant ». La règle qui prévaut depuis des décennies, un point de défense à proximité des habitations, pour faciliter les interventions des pompiers reste en vigueur. Reste que la facture à payer pour notre commune, obligée de se mettre en conformité, sans aucune aide, reste salée : 45 000 € !

Le gros matelas vert, d'une capacité de 240 m³, raccordé aux camions des pompiers permet aux soldats du feu d'intervenir efficacement : un véhicule en intervention peut être ainsi alimenté pendant deux heures.

La réalité opérationnelle du manque d'eau en cas d'incendie est un véritable enjeu. Il en va,

bien évidemment, de la sécurité des biens et des personnes, mais aussi de tout mettre en œuvre pour assurer la défense incendie de notre commune qui dispose désormais d'une réserve bien calibrée pour répondre aux impératifs sécuritaires de cette zone.

Des plantations de type grimpants comme du « chèvre-feuille, du jasmin... seront déployées sur la clôture pour agrémenter le site.



Education

Sous titre



Crèche « Les petits bouchons »

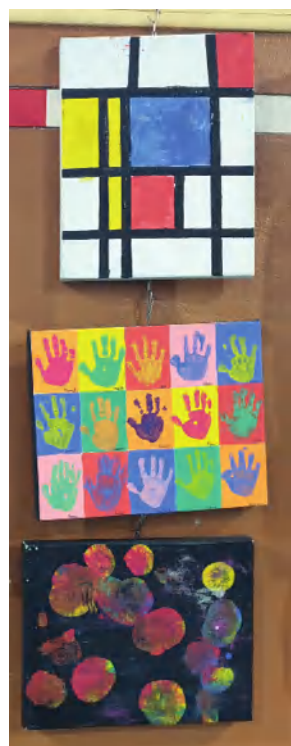
Carnaval

Le carnaval de la crèche « Les petits bouchons » a eu lieu le vendredi 31 mars 2023 à la crèche et le thème à l'honneur cette année était l'Art. Les enfants étaient déguisés le matin avec les costumes de leur choix et l'après-midi au moment du goûter, ils ont porté leur création artistique (costume peint inspiré d'un tableau du peintre Mondrian Piet).

Nous avons partagé un moment convivial avec les parents et l'équipe de la crèche autour d'un sirop de l'amitié. Tout le monde était ravi et le carnaval s'est terminé avec une grande bataille de confettis.



Exposition au salon de la peinture



L'exposition a eu lieu le 14 avril 2023 au centre socioculturel. Les parents et les enfants ont été conviés au vernissage avec les artistes peintres.

Des ateliers d'éveil artistique à travers la peinture ont été proposés à la crèche depuis le mois d'octobre, afin de sensibiliser les enfants à l'art et leur faire découvrir différents peintres connus tel que Andy Warhol, Mondrian et Matisse, ainsi que différentes façons de peindre avec plusieurs supports.



Les enfants, les familles et l'équipe étaient ravis et fiers de participer à cette exposition et de montrer leurs chefs d'œuvres au Milhaudois.

Un livre d'or a été mis à la disposition du public et les témoignages ont beaucoup touché les familles et l'ensemble du personnel de la crèche.

L'équipe de la crèche remercie les Milhaudois de leurs témoignages.

Péri-scolaire

De belles animations

Côté péri-scolaire, les enfants inscrits à la cantine ont participé, pour ceux qui le souhaitent, à plusieurs concours et autres tournois organisés par l'équipe d'animateurs.

Parmi ces projets, il y a eu :

- un concours de dessin sur le thème du printemps,
- la confection de masques africains en lien avec le repas à thème proposé à la cantine « Africa Tour »,
- les enfants des maternelles ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire au travers de petites animations proposées sur une semaine.

D'autres animations sont prévues :

- le tournoi de foot pour les CE2, CM1, CM2
- un tournoi de corde à sauter pour les CP et CE1,
- et pour terminer un concours de bulles géantes.

Grâce au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), les enfants qui ont participé à ces différents concours ont eu une récompense.



ALSH

Vacances de Pâques

Au programme de ces vacances d'avril, nos petits Milhadois ont été transportés au temps des cow-boys et des indiens.

Tout au long de la semaine, les enfants ont pu découvrir cet univers entraînant au travers d'activités manuelles, sportives ou encore de grands jeux.

Pour clôturer cette semaine, tous les enfants, des petits jusqu'aux ados, se sont retrouvés au stade pour une journée placée sous le signe de la bonne humeur. Après le grand jeu « la ruée vers l'or » organisé par l'équipe d'animation, les enfants ont partagé un pique-nique.



Club Ado

Tous à vélo !

Durant ces vacances de Pâques, nos ados ont participé au projet « Mai à vélo ».

En lien avec Nîmes Métropole, l'objectif était de sensibiliser les gens aux déplacements en mode alternatif à la voiture. Le vélo s'impose à la fois pour notre empreinte carbone mais aussi pour la pratique de l'exercice physique.

Notre Club Ado, créé en septembre 2022, a contribué à ce que ce projet aboutisse en décorant deux parcs à vélo (fait en palette) qui ont été installés à l'école Jean de la Fontaine.

CMJ

Une participation active

Le deuxième Conseil Municipal des Jeunes s'est déroulé le 6 mars à 16h30. Nos jeunes élus ont pu réaliser les projets qu'ils avaient en tête encadrés par Sandrine Campos, élue aux Affaires Scolaires :

- repas à thème à la cantine,
- récompense aux enfants de l'école Saint-Exupéry pour la pesée des aliments anti-gaspillage,
- achat de livres et jeux pour la garderie,
- organiser un tournoi de foot avec récompense,
- offrir au Club Ado une découverte unitation de l'escalade à la SMASH.

Le Conseil Municipal des Jeunes est aussi très investi lors des cérémonies au Monument aux Morts et bon nombre d'entre eux sont présents pour célébrer ces moments forts.

Le Conseil Municipal des Jeunes permet à nos enfants de participer activement à la vie de leur commune et de faire l'apprentissage de la citoyenneté.



CMAdo

L'envie de s'investir

Les nombreux projets présentés lors du conseil municipal des ados ont pu être réalisés :

- don pour la maladie d'Alzheimer,
- don pour le nettoyage de la garrigue,
- visite de la gendarmerie au centre de loisir pour sensibiliser les enfants sur la différence fille/garçon et sur la laïcité.

Il reste la remise, comme chaque année, de bouteilles d'eau à la Croix Rouge fin juin. Ce jour là, nos jeunes élus rencontrent les bénévoles et peuvent leur poser des questions sur leurs expériences, les difficultés qu'ils rencontrent ou tout autre sujet.

Et la remise, le 30 juin pour la fête de l'école Jean de la Fontaine, des calculatrices aux élèves de CM2 qui vont entrer au collège à la rentrée prochaine.

**SERVICES A DOMICILE**
TONY MULTIMEDIA.FR

**INSTALLATION / CONFIGURATION /
INITIATION**

PC Bureau ou Portable Windows,
Téléviseur, Box Internet, Tablette Android,
Smartphone Android, Sauvegarde,
Formatage Windows, Word, Excel

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 18h00
Tél : 06 50 15 44 21
E-mail : tonymultimedia@gmx.fr
Site : tonymultimedia.fr



Cross de l'école Jean de la Fontaine

7^e édition du cross « Christophe Jalaguier »



Les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et de CM2 de notre école élémentaire « Jean de la Fontaine » étaient réunies au stade municipal, sur l'espace des terrains de football pendant toute la matinée du 30 mai. Et le Printemps était au rendez-vous ! De la chaleur mais pas trop sur une belle pelouse bien verte et très amortissante.

Enseignants, élèves du lycée Geneviève Anthonioz de Gaulle, parents accompagnants, équipes du service des sports, des services techniques, de la police municipale et quelques élu(e)s encadraient les joyeuses équipes de coureurs pour cette 7^e édition du cross « Christophe JALAGUIER », ancien directeur de l'école élémentaire de notre commune et ancien champion de course à pied, fondateur de cette épreuve.

Par classe, filles et garçons ont couru séparément 600, 800, 1 000, 1 200 ou 1 400 m autour du stade, sans difficultés majeures, pas de dénivelé, pas de vent, selon un tracé soigneusement préparé. Soit dix départs successifs, énergiquement encouragés par leurs petits camarades et les accompagnants dans un esprit de franche camaraderie, mais aussi avec un petit esprit de compétition, car bien que

l'essentiel soit de participer, les luttes pour le podium n'ont pas manqué !

Les buts poursuivis sont bien sûr la pratique de la course, mais aussi la gestion de l'effort tout au long de l'épreuve, aidés en cela par les « lièvres », gentiment assurés par les lycéens, le respect des règles de course et de l'adversaire, autant de valeurs pour faire de nos enfants des sportifs accomplis avec une tête bien faite !

À leur arrivée, une médaille de participation a été donnée à chacun, ainsi que des rafraîchissements et une petite collation. Le temps de se reposer, d'assister aux courses des copines et des copains le retour vers l'école a pu se faire dans la joie et la bonne humeur.

L'après-midi dans la cour de l'école, a eu lieu la remise « officielle » des diplômes et des podiums pour les trois premiers de chaque catégorie et de la coupe pour les vainqueurs par le directeur et les élus, sous les hourras des camarades réunis pour l'occasion.

Bravo à toutes et tous !
Et rendez-vous l'an prochain !

Environnement



Les « encouragements pour Milhaud »

Première récompense vers l'obtention de la première fleur

Depuis plusieurs années, la commune est engagée dans une démarche exemplaire en matière d'environnement et de fleurissement.

Promouvoir l'environnement et le développement durable à une échelle locale, implique de se remettre en question pour chacune de nos actions, d'orienter et donner des outils à chaque citoyen pour qu'il en fasse de même.

Nous avons la chance de vivre dans une commune composée à 66 % d'espaces verts, garrigue, plaine et costière. Notre ville regorge de trésors environnementaux et naturels : une garrigue véritable forêt méditerranéenne constituant notre « poumon vert », une plaine agricole et une costière, deux grands parcs, celui des « Moulins à vents » et celui récemment réalisé le « Van Gogh », des jardins familiaux, des jardins publics ou encore de grands et beaux terrains de sports.

Offrir un cadre de vie aussi verdoyant, c'est une grande partie de notre richesse. Ce patrimoine végétal, nous avons le devoir de le préserver. Pour cela, nous devons le faire connaître, le faire vivre, en faire l'atout de notre ville : en un mot, le valoriser. Ces espaces, si recherchés, sont essentiels à notre ville. Ce sont de véritables lieux de rendez-vous et d'échanges permettant de s'échapper et de profiter d'une bouffée d'oxygène.

Dans ce développement, la politique de fleurissement de Milhaud a été ambitieuse mais raisonnée. Décidée à préserver et à accroître la biodiversité sur notre territoire, la ville encourage les services municipaux, les scolaires et les élus à faire évoluer progressivement leurs méthodes de travail (limitation de l'arrosage, choix des espèces, lutte contre le gaspillage, compostage individuel ou collectif, installation de nichoirs pour les oiseaux et pour les hérissons, d'hôtels à insectes...).

Grâce au dévouement quotidien de ces équipes municipales et de chacun, nous

pouvons faire de Milhaud, une ville où la nature est préservée, respectée et célébrée. Plus qu'une municipalité, plus que des agents, c'est toute la ville qui a présenté ce dossier de candidature pour l'obtention des « encouragements » : enfants, familles, adultes, commerçants, agents, tous acteurs investis autour de valeurs communes telles que l'écologie et la citoyenneté.



Jardin rue de l'Aramon

Pour un environnement plus « vert »

L'aménagement des petits « espaces nature en ville » est essentiel pour la qualité de vie de tous. Nous utiliserons toutes ces petites poches pour poursuivre le fleurissement et la végétalisation de Milhaud.

Le « petit jardin de l'Aramon » s'inscrit parfaitement dans cette démarche environnementale. C'est tout d'abord un îlot de fraîcheur. Les essences qui le composent ont pu être valorisées comme cette belle rangée d'arbousiers (espèce protégée dans certaines régions) longtemps masquée par une haie de troènes envahissants que nous avons déplacé sur un autre site.

Des grimpants comme vigne vierge, chèvre-feuille, plumbago bleu, pied de vigne... viendront compléter le décor.

Un petit pavement apporte une touche esthétique à ce bel ensemble. Un banc a été installé permettant un peu de repos ou tout simplement de pouvoir flâner. Le site de compostage partagé en fait un lieu d'activités et de rencontres pour les habitants du quartier. Nos félicitations à Christian MATEU qui en a imaginé la conception et assuré la réalisation, aidé en cela par Dorian.



Adoptez dès maintenant le compostage

Il sera obligatoire le 1^{er} janvier 2024

Pour encourager la généralisation du tri à la source des biodéchets, qui deviendra obligatoire le 1^{er} janvier 2024, Nîmes Métropole poursuit le développement de son projet « Territoire 100% compostage » en offrant des composteurs ou lombricomposteurs gratuits à tous les habitants du territoire pendant les trois ans à venir. À Milhaud, du 29 mars au 28 avril 2023 chacun a pu se les procurer.

Pour Franck PROUST, c'est « *un investissement majeur, à la hauteur des enjeux environnementaux et des ambitions de notre écoMétropole* ».

En effet, les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de notre poubelle résiduelle, c'est-

à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés. C'est un gisement important que nous pouvons détourner de l'élimination ou de l'enfouissement pour le transformer en ressource. D'autant que le compostage est facile et qu'une solution existe pour tous les foyers, qu'ils soient résidant d'une maison équipée ou non d'un jardin, ou d'un appartement sans extérieur.

De même l'implantation de nombreux sites de compostage partagés de proximité se mettent en place comme celui du petit jardin de l'Aramon et du parc Rebeyrotte.

Des ambassadeurs de l'Agglo sont venus à votre rencontre pour vous expliquer l'intérêt de composter, et vous remettre votre composteur ou lombricomposteur gratuit. Si vous avez été absent(e), un flyer vous expliquant les modalités de retrait a été déposé dans votre boîte aux lettres.



Une question ? Contactez-nous !
Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole :
dctdm@nimes-metropole.fr
04 66 02 54 54.

Sécheresse

Origine et gestion



Les périodes de sécheresse peuvent résulter d'un manque de pluie, mais aussi d'une utilisation trop intensive ou inadaptée de l'eau disponible. Quand la sécheresse survient, des restrictions d'usage de l'eau peuvent être décidées par les préfets de département. Chacun, par ses gestes quotidiens ou ses pratiques professionnelles, peut contribuer à préserver la ressource en eau.

Origine de la sécheresse

Les eaux proviennent à 82% des fleuves, des rivières et des lacs – ce sont les « eaux de surface » – plus faciles et moins chères à prélever. Pour produire de l'eau potable, on utilise principalement les eaux souterraines, moins polluées. Cependant, dans les zones urbaines, où la quantité d'eau nécessaire est très élevée, on prélève plutôt de l'eau de surface que les grandes collectivités ont les moyens de traiter efficacement. Les 35 000 points de captage d'eau destinés à la fabrication d'eau potable sont protégés pour éviter toute pollution accidentelle.

Sur le territoire du sud du Gard, l'alimentation en eau est assurée par plusieurs ressources : le Rhône, les nappes Vistrenque et Costières et les calcaires des garrigues Nîmoises. 42% de l'eau potable est fournie par les nappes Vistrenque et Costières et 57% par le Rhône.

Les différents types de sécheresse

- météorologique, c'est le manque de pluie ;
- agricole par manque d'eau dans les sols ;
- hydrologique lorsque les lacs, rivières, cours d'eau ou nappes souterraines ont des niveaux anormalement bas.

Les niveaux d'eau disponible sont mesurés en permanence dans des stations de mesure

automatisées qui alimentent les bases de données nationales. Le bulletin national de situation hydrologique décrit, tous les mois, la situation quantitative des milieux aquatiques et fournit une information synthétique sur les arrêtés préfectoraux pris pour limiter les usages de l'eau durant la période d'étiage.

En France métropolitaine, les précipitations apportent en moyenne 512 milliards de m³ d'eau par an, dont les deux tiers s'évaporent ; le restant alimente les eaux de surface et souterraines. Le débit des rivières en France est resté stable au cours des dernières décennies tandis que la quantité des eaux souterraines varie en fonction du niveau de prélèvement et du taux de renouvellement de ces eaux.

Lorsque le manque de pluie survient en hiver ou au printemps, il empêche le bon remplissage des nappes phréatiques (« réserves » d'eau) qui s'effectue d'habitude à cette période de l'année. Au-delà du mois d'avril, l'eau de pluie est essentiellement absorbée par les plantes en pleine croissance ou s'évapore à cause de la chaleur. La sécheresse peut être accentuée par des températures élevées, notamment en été, qui provoquent un assèchement des sols et l'évaporation plus importante de l'eau disponible.

Des situations de manque d'eau peuvent survenir lors d'années sèches, à certaines périodes de l'année et dans certaines zones géographiques, en raison de prélèvements en eau supérieurs à la ressource disponible.

Sécheresse et agriculture

Entre juin et août, 80% de l'eau est consommée par l'agriculture. Limiter l'irrigation à « la bonne dose au bon moment » permet de diminuer la consommation de 30%. Les économies d'eau dans ce secteur sont globalement encouragées : amélioration du matériel d'irrigation, changement de pratiques, choix de cultures moins consommatrices d'eau. Les légumineuses, racines et tubercules consomment beaucoup moins d'eau que le maïs qui demande une grande quantité d'eau à une période de l'année où la ressource est la moins abondante.

Réduire sa consommation d'eau

Les particuliers sont eux aussi invités à faire des économies d'eau et à réduire leur consommation : en prenant des douches à la place des bains, en installant des chasses d'eau double flux et des réducteurs de pression sur les robinets, en évitant de vidanger l'eau de sa piscine chaque année ou en réutilisant l'eau de pluie.

Des mesures d'économie d'eau sont également préconisées auprès des industriels : amélioration des modes opératoires pour les rendre plus économes

en eau, utilisation de l'eau en circuit fermé, recyclage des eaux de nettoyage.

Les mesures prises pour éviter la sécheresse

Les seuils entraînant des mesures de restriction d'eau sont définis au niveau local par les préfets. Les arrêtés sécheresse ne peuvent être prescrits que pour une durée limitée, sur un périmètre déterminé. Ils doivent assurer l'exercice des usages prioritaires, plus particulièrement la santé, la sécurité civile, l'approvisionnement en eau potable et la préservation des écosystèmes aquatiques. Ceci tout en respectant l'égalité entre usagers des différents départements et la nécessaire solidarité amont - aval des bassins versants.

Pour faire face à une insuffisance de la ressource en eau en période d'étiage, les préfets sont amenés à définir quatre niveaux de limitation : vigilance, alerte, alerte renforcée, crise.

Les mesures de limitation des prélèvements sont progressives et adaptées aux différents usagers :

- usages domestiques : concerne l'arrosage des pelouses, des espaces verts, le lavage des voitures, le remplissage des piscines,
- agriculture : interdiction d'irriguer à certaines heures, 3 jours par semaine, jusqu'à l'interdiction totale de l'irrigation,
- industrie : réduction progressive d'activité, le recyclage de certaines eaux de nettoyage, la modification de certains modes opératoires.

Restrictions en vigueur selon le niveau de gravité de la sécheresse :

- Niveau 1 : la vigilance
Le niveau vigilance informe et incite les particuliers, les professionnels, les entreprises, les collectivités et les agriculteurs sur les économies d'eau.
- Niveau 2 : l'alerte
Les niveaux d'alerte et d'alerte renforcée exigent de réduire tous les prélèvements et interdisent les activités impactant les milieux aquatiques. Jusqu'à 30 ou 50% d'économie d'eau peuvent être exigés.
- Niveau 3 : l'alerte renforcée
Les niveaux d'alerte et d'alerte renforcée exigent de réduire tous les prélèvements et interdisent les activités impactant les milieux aquatiques. Jusqu'à 50% d'économie d'eau peuvent être exigés.
- Niveau 4 : la crise
Le niveau de crise déclenche des interdictions pour préserver les usages prioritaires : santé, sécurité civile, eau potable, salubrité.

Et à Milhaud, coule une rivière...

Le Vistre ! Car c'est bien de lui dont il est question ! Si ce cours d'eau prend sa source à Bezouce en traversant dix-sept communes jusqu'à Aigues-Mortes, il passe par Milhaud. Son bassin versant donne d'ailleurs son nom au secteur de la « Vistrenque ».

Par le passé le Vistre a joué un rôle économique et social majeur, naviguable, faisant même du Cailar un petit port, tout comme le fort de Peccais près des Salins du Midi où les barques étaient chargées de sel et de denrées alimentaires (vins locaux, graines...), jusqu'à ce que disparaisse la « gabelle » en 1790 et que la révolution industrielle prenne son essor. D'autres moyens de communication et de transport font alors leur apparition : aménagement du réseau routier, apparition des chemins de fer qui ouvraient de nouveaux débouchés, comme nous le rappelle Léon Edward Pasquier dans son ouvrage qu'il lui a consacré en 1889.

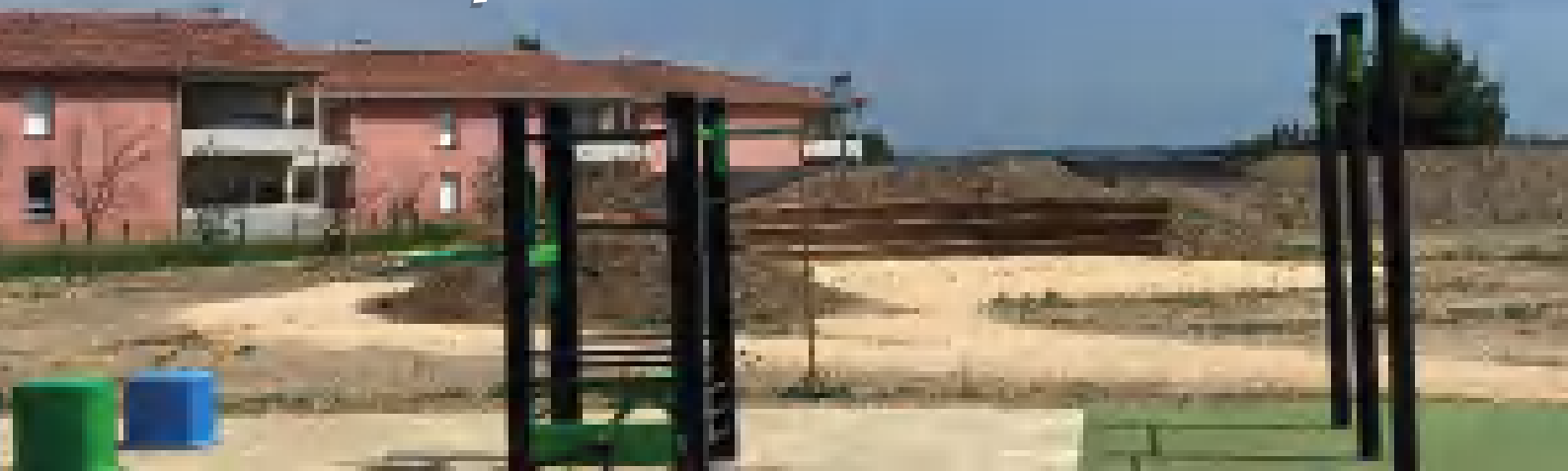
Il n'est devenu ensuite qu'un canal d'évacuation, un abreuvoir pour le gros bétail. Il va subir ensuite une dégradation et une pollution catastrophique que nous avons tous pu observer par le passé, charriant de véritables « mousses de produits détergents », avant de retrouver progressivement, au gré des aménagements pilotés par Nîmes Métropole et l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB), sa vitalité d'autrefois. Des méandres et une revitalisation des berges ainsi qu'une attention toute particulière à la faune et la flore (ripisylve) ont été apportés. La plantation d'arbres et végétaux divers et un patient transfert de poissons et autres animaux aquatiques favoriseront, à terme, une nouvelle biodiversité qui valorisera notre petite rivière et son intégration dans notre paysage.

Des scolaires et des associations de protection et de promotion de l'environnement proposent désormais des actions pédagogiques tout public et en particulier à nos enfants des écoles, collèges et de notre lycée.



Urbanise et cadre de vie

Un bel espace de loisirs



Le parc Van Gogh

Sorti de terre, il sera inauguré en octobre !

Cet équipement sportif et de loisirs structurants très attendu de vous tous, jeunes et plus âgés, est enfin terminé !

Ce chantier qui a démarré en mars 2023 est à votre disposition et va répondre à plusieurs problématiques : agir contre la sédentarité et œuvrer pour la santé et l'améliorer. Nous savons en effet que la pratique sportive régulière est le meilleur médicament car à elle seule elle diminue de 30 % la morbi-mortalité. Ce qu'aucun médicament n'est capable de faire !

Il offre d'autre part à toutes les générations un espace où chacun pourra y trouver son compte.

Il se compose :

- d'un circuit en stabilisé en périphérie du parc pour footing, marche rapide ou simplement promenade,
- d'une aire de fitness qui accueille un module AIR FIT 4 faces jointes les unes aux autres ; chaque face étant équipée d'un ou plusieurs agrès (banc abdominaux, barre de traction...). Sur cette aire, vous pratiquerez du cross training grâce aux plots de steps, de sauts de différentes difficultés... Cet équipement répond ainsi à la pratique de renforcement musculaire, de cardio, d'étirements et offre aux usagers un espace dédié à l'optimisation de leur pratique sportive en complément de la course à pied ou en vue de la réalisation de préparation sportive. De plus cet espace ne se contente pas de mettre à disposition des équipements sportifs, en effet une application mobile gratuite est disponible pour fournir un accompagnement aux utilisateurs sous la forme d'un coach virtuel. L'application propose différents exercices pour guider les usagers.

- de tables de jeux : ping-pong, foot de table,
- ainsi que de tables de jeux d'échecs ou de dames et d'un site de picnic, abrités du soleil par des pergolas végétalisées par des plantes grimpantes,
- d'un rocher d'escalade pour les petits bien sécurisé par un sol amortissant,
- d'un parcours de santé composé d'une dizaine d'agrès,
- d'un grand champ bientôt enherbé avec des parterres de fleurs. Cet espace est aménagé avec une cage de foot pour permettre aux enfants de courir et de se défouler,
- d'un grand théâtre de verdure avec 3 rangées de gradins qui pourra accueillir les écoles, des spectacles (contes, musique et théâtre...) pour les plus petits mais aussi pour les grands,
- et enfin d'un PUMP TRACK, parcours en boucle fermé constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés pouvant être utilisé avec différents équipements sportifs : skate board, trottinettes, rollers, BMX et même draisien.





Tout cela représente un lieu de rencontres et d'échanges ouvert aux sportifs pratiquants ou non.

Ce parc aura représenté un coût de 384 000 € financé à hauteur de 58,6% par Nîmes Métropole, la Région et le département, permettant ainsi d'alléger considérablement la facture à la charge de la commune.

Ce chantier a été attribué à la société EIFFAGE qui en aura assuré la réalisation.



Il fait bon vivre à Milhaud !

Notre commune classée 4^e pour les villes de même strate

Cette année, Milhaud a été classée 8^e ville sur 351 où il fait bon vivre au niveau départemental, et 4^e pour les villes de même strate sur 19, 1 163^e sur les près de 35 000 communes de France d'après le palmarès « Villes et villages où il fait bon vivre ». Un honneur pour les élus et les agents municipaux !

Par qui et comment est décernée cette distinction ?

« Villes et villages où il fait bon vivre » est une association nationale qui, en partenariat avec le Journal du Dimanche, établit un palmarès national et départemental des 34 827 communes françaises, en prenant en compte 198 critères de l'Insee, l'Institut national de la statistique.

L'association, pour établir ce palmarès, impose des règles de distinction strictes. Plusieurs critères sont pris en compte et le processus de distinction s'effectue en deux étapes, d'abord une phase de présélection et ensuite une phase d'affinement distinctif pour établir la liste des lauréats. Ainsi sont conservées parmi les présélectionnées les communes qui possèdent une position nationale parmi les 20% des territoires les mieux classés dans tout le pays.

Pour déterminer les communes où il fait bon vivre, l'association croise les indicateurs, démographie, attractivité immobilière, économie locale, nombre de commerces, d'entreprises, artisans, transports, équipements de santé, éducation, vie associative, solidarité, sports et loisirs, sécurité, protection de l'environnement et qualité de l'air (nouveau critère)... La commune n'a pas été candidate, nous avons

été informés du palmarès le 20 janvier, une bonne surprise et une fierté.

Pour récompenser les communes ayant obtenu les meilleurs résultats, cette association constitue un cercle fermé de territoires distingués en France métropolitaine qui, grâce à leur excellence dans les thématiques importantes aux Français, sont éligibles pour exploiter le label « Villes et villages où il fait bon vivre ». Ce label, continuité logique du palmarès, atteste des réelles qualités de chaque commune récompensée, de la qualité de vie, aux transports, en passant par les commerces et services ou encore la sécurité. Il est le symbole du rayonnement positif du bon vivre au sein de notre commune. Il nous permet de présenter une image valorisante auprès des habitants et séduisante pour les nouveaux arrivants.

Les catégories « Qualité de vie » et « Sécurité » restent très largement en tête des critères les plus décisifs pour définir une ville où il fait bon vivre. Considérée comme le critère n°1 des Français, la qualité de vie est plus importante pour les cinquantenaires et plus, que pour les jeunes générations. Seuls 57% des 25 - 34 ans la classent comme une priorité contre 85% des 50 - 64 ans. Viennent ensuite « Commerces et services » (45%), « Transports » (43%) et « Santé » (42%). La réalisation de ce sondage permet de saisir au mieux les besoins et spécificités de chaque Français.

Nul doute qu'avec les projets en cours de réalisation : accessibilité de la mairie, parc Van GOGH et ceux à venir : reconstruction d'une nouvelle crèche aux normes et d'une plus grande capacité d'accueil, agrandissement et restructuration de la cantine, construction de classes, réalisation de la maison médicale et de santé, réfection de la route de Nîmes, de la bibliothèque et des archives, mise en route de la ZAC Aubépin et de son futur écoquartier et bien d'autres encore, nous améliorerons encore ce classement.

Milhaud se projette donc vers le haut et cela se traduit par une attractivité toujours plus grande au cœur de la Vistrenque, avec une démographie à la hausse (6 350 habitants suite au dernier recensement) et par une hausse du prix de l'immobilier de 20% amenant le prix du m² à 2 652€.



Dans la commune

Recensement 2023

Milhaud s'agrandit...

Le recensement de la population milhaudoise s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2023. 12 agents recenseurs ont été recrutés pour cette mission. Devant les difficultés rencontrées pour joindre la population (secteurs garrigue-plaine, digicodes de certains collectifs, récalcitrants à l'enquête...), un report de collecte a été autorisé jusqu'au mercredi 22 février.

Acte civique et obligatoire, répondre au recensement peut parfois déranger certains habitants ayant le sentiment d'être « fichés », néanmoins la législation leur impose de remplir ce questionnaire. La loi, qui rend obligatoire cette enquête, précise que les renseignements fournis par les personnes recensées sont protégés par des règles de confidentialité.

Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de chaque commune. En connaissant les caractéristiques de la population, les pouvoirs publics prennent des décisions adaptées pour la collectivité. Ainsi, des projets qui vous concernent peuvent être réalisés : écoles, hôpitaux, maisons de retraite, transport... Il faut savoir aussi que les dotations que reçoivent chaque commune sont calculées pour une grande partie à partir du nombre d'habitants ; ce qui veut dire que si le chiffre est sous évalué, c'est un manque à gagner pour nos investissements !

Nous remercions, encore une fois, tous ces agents recenseurs qui ont été très efficaces et disponibles pour mener à bien cette mission d'intérêt général, ainsi que tous les Milhaudoises et Milhaudois qui les ont accueillis avec courtoisie et bienveillance.

Ainsi, 2 955 logements ont été recensés sur la commune. Un peu plus de 6 000 bulletins individuels ont été collectés avec un taux de réponses internet de 65,17 %. La population est vieillissante et beaucoup de maison dans le village sont habitées par des personnes seules.

146 logements n'ont pu être enquêtés malgré les nombreuses relances dont 59 ont été impossibles à joindre (travail en décalé, de nuit), 40 ont catégoriquement refusé d'être recensés, 43 sont considérés en absence de longue durée (voyage professionnel, Ehpad ou hospitalisation...), soit pour



une moyenne de 2,04 % personnes par logement environ 392 personnes non recensées.

104 logements sont vacants soit 3,5 % (vides, vétustes, trop souvent en ruine et qui défigurent notre commune). 53 résidences secondaires ont été comptabilisées et 19 logements occasionnels.

L'Insee recense directement les communautés comme l'Ehpad et le lycée pour notre commune.

Une fois le contrôle effectué par l'Insee, les chiffres officiels de la population seront connus dans le courant de l'année et vous seront communiqués ultérieurement. Nous pouvons, d'ores et déjà, vous annoncer un nombre d'habitants sur la commune qui pourrait frôler les 6 350 habitants en 2023.

La course solidaire Date incontournable sur la commune

Ce moment sportif et amical permet de sensibiliser le regard sur le handicap et nous sommes très attachés au soutien que nous apportons modestement au Centre d'Éducation Conductive (CEC) du GARD.

La 2^e édition a rassemblé plus de 150 personnes et récoltée plus de 2 000 € au profit du CEC du GARD, la municipalité de Milhaud sous la houlette de Mme HADDOU - OURAHOU et M. COPPIETTERS réitérera pour une 3^e édition le **dimanche 29 octobre 2023**.

La réussite de cette course se trouve dans les sourires et la joie de Numa, Neila, Mila, Martin, Sarah qui ont une belle leçon de vie à nous donner. Amis sportifs, marcheurs à vos baskets pour la bonne cause !

Visite chez notre nouvelle centenaire

Bon pied, bon œil !

Mme Suzette SAVOIE, née FERRIER, a fêté ses 100 ans le 17 mars 2023. Comme promis, elle était au rendez-vous pour accueillir M. le Maire, accompagné de Mme Huguette SARTRE, Adjointe au maire et Conseillère Départementale, venus lui souhaiter son anniversaire.

Pour cette occasion, M. le Maire lui a remis un bouquet de fleurs et lui a adressé, au nom de la collectivité, tous ses vœux de bonne santé pour la retrouver en pleine forme en 2024.

Pas de lunettes, pas d'appareil auditif, debout pour nous recevoir !

Quel est votre secret, lui demande-t-on ?

Toujours aller de l'avant, ne pas se plaindre !

C'est entourée de ses deux fils Guy et Daniel qu'elle a remercié les élus, et rendez-vous est pris pour fêter ses 101 ans !



Forum inter'emploi Milhaud/Bernis

En partenariat avec « Pole Emploi des 7 collines »

Après le succès de 2019, les communes de Milhaud et de Bernis ont scellé leur partenariat avec le « Pole Emploi des 7 collines ». C'est ainsi que le 9 mai 2023, aux arènes de Milhaud et durant toute la matinée, s'est déroulé l'événement Inter'Emploi.

Ce sont plus de 17 entreprises locales présentes sur place qui ont ainsi pu proposer des offres d'emploi. Une centaine d'entretiens a pu avoir lieu. Des offres d'emploi diverses et variées ont été proposées dans de nombreux secteurs comme celui de la restauration, de l'aide à la personne, des postes d'agent des services hospitaliers, d'aide-soignant, d'employé technico-commercial, de vendeur, de préparateur de commandes, de réceptionniste...



L'objectif affiché était de favoriser l'emploi de proximité et permettre aux entreprises de Milhaud et de Bernis de rencontrer des demandeurs d'emploi résidant sur leur commune ou à proximité, évitant ainsi du même coup des déplacements domicile/travail qui ne sont pas sans effet sur la qualité du travail et sur l'empreinte carbone.

Une belle matinée de rencontre et d'échanges sur la thématique de l'emploi qui espérons-le aura pu aboutir à la signature de contrats.

Cérémonie de naturalisation

Le 23 mai a eu lieu la cérémonie de naturalisation au cours de laquelle un de nos résidents : M. Alexander RITCHIE, d'origine britannique, a obtenu le bénéfice de la nationalité française.

Cette cérémonie officielle s'est déroulée sous la présidence de M. Frédéric LOISEAU, Secrétaire Général de la Préfecture du Gard, avec la participation de M. Joseph COULLOMB, Premier Adjoint, et M. Frédéric ZANONE, Adjoint à la Sécurité, qui représentaient M. le Maire.

Nous félicitons M. RITCHIE pour ce choix qui le relie à l'État français et lui souhaitons la bienvenue dans notre communauté nationale française.

Parcs photovoltaïques

Milhaud favorable à des projets sur son territoire

Des projets de parcs privés sont actuellement à l'étude. Ils intéressent pour l'un d'entre-eux un tènement foncier communal.

Nous avons émis un avis favorable de principe pour le développement d'un projet de parc photovoltaïque sur des terrains à faible enjeu environnementaux qui seront développés par deux sociétés.



Un dossier intéresse des parcelles communales et fera l'objet d'un marché (procédure obligatoire de mise en concurrence). L'autre est pressenti sur des terrains appartenant à des particuliers. Ces deux dossiers permettent d'envisager, outre des recettes pour la collectivité, une certaine dynamique vertueuse en matière de transition énergétique.

L'objectif est, sur le long terme, de viser une certaine indépendance énergétique ou dans le meilleur des cas de produire autant d'énergie que ce que la ville de Milhaud consomme. Ces deux projets devraient produire autant d'énergie que pour alimenter une ville de 8 000 habitants.

Promouvoir une énergie verte, décarbonée et renouvelable, allant dans le sens des politiques actuelles de transition énergétique, c'est la démarche que nous avons initié depuis longtemps à Milhaud, comme à Nîmes Métropole qui souhaite devenir une éco-métropole, mais comme toujours nous nous heurtons aux éternelles études réglementaires pour pouvoir démarrer ces installations : mise en conformité du PLU, respect du PPRI, études environnementales... Autant de règles qui ralentissent de tels projets ! Mais les choses sont enclenchées et nous ne désespérons pas d'en voir la concrétisation.

Dès que les études seront lancées, nous organiserons une réunion publique pour en présenter les grandes lignes.

Ateliers socio linguistiques

En partenariat avec le Secours Catholique

Depuis maintenant 8 ans, la commune de Milhaud en partenariat avec le Secours Catholique propose des ateliers socio linguistiques.

Toujours avec autant de dynamisme et de sérieux, nos bénévoles, présents 3 fois par semaine à raison de deux heures d'ateliers, s'efforcent avec plaisir d'apprendre, d'enseigner, de faire découvrir l'écriture, l'histoire, la lecture... aux apprenants motivés.

Le but étant de former et de rendre plus autonomes et plus responsables, les personnes en difficulté du fait de leur absence de maîtrise de la langue française.

En 8 ans, les efforts ont porté leurs fruits, le défi de ces ASL a été relevé grâce à la ténacité des bénévoles et la pugnacité des apprenants. Beaucoup d'entre eux ont pu obtenir leur permis de conduire, reprendre des études en CAP, trouver un travail, aider à leur tour leurs enfants aux devoirs scolaires, être autonomes dans les démarches administratives, dialoguer, échanger avec les enseignants...

Des sorties culturelles sont aussi programmées et prévues, comme dernièrement une sortie au musée de la Romanité.

Si vous souhaitez être bénévole ou vous inscrire pour la session 2023/2024 : renseignements en mairie au 04 66 74 61 80 ou par mail mairie@milhaud.fr.



Site de compostage du Sitom sud Gard Milhaud débarrassé des odeurs

Des odeurs nauséabondes étaient ressenties souvent le matin dans la commune et surtout dans les quartiers est et sud-est.

Ces mauvaises odeurs étaient amenées par le vent et provenaient du site de compostage des déchets verts en cours de maturation sur la plateforme de Nîmes Métropole, notamment lors des phases de transferts.

Initialement cette maturation se faisait à l'air libre et les émanations malodorantes allaient où le vent les portait.

Nîmes Métropole, interpellée à ce sujet depuis plusieurs années par les élus de la commune, quelques associations de quartier et des riverains, a finalement trouvé une solution : un grand hangar, très technique, dans lequel se fait maintenant la maturation, a été construit.

Désormais, les odeurs sont emprisonnées et l'air est extrait par un système de ventilation, envoyé dans un énorme filtre pour en ressortir débarrassé de toutes les molécules malodorantes.



*Avant travaux :
maturation à l'air libre*



*Après travaux :
maturation dans un hangar fermé*

Médaille de la ville Pour une Milhaudoise méritante

En association avec la Paroisse qui avait tenu, avant son départ de Milhaud pour les États-Unis où elle va retrouver sa fille, à témoigner à Angeline Fedlaoui sa reconnaissance pour les nombreux services rendus, la municipalité a souhaité à son tour, le 21 mai dernier, la remercier de son investissement et lui offrir la médaille de la ville.

Au moment où dans sa vie une page se tourne, et à la veille de quitter le village qui l'a vue naître et où elle aura passé la plus grande partie de sa vie, c'est un grand merci à Angeline pour sa générosité et la disponibilité dont elle a su faire preuve dès son intégration dans l'Association « Présence 30 », le 1^{er} mars 1977, que Joseph Coullomb, Jean-Luc François et Jocelyne Batignes, représentant M. le Maire, à cette cérémonie ont eu à cœur d'exprimer. Meilleur souvenir de notre part et bon vent pour les Amériques !



Marché hebdomadaire

Notre marché du dimanche fête ses 3 ans !

Un marché pour s'inscrire dans la durée a besoin de 2 choses : des commerçants fidèles et des clients ! L'un ne va pas sans l'autre et même si certains marchands sont partis d'autres les ont remplacés. Il en va ainsi de la vie des marchés.

Chaque dimanche vous êtes, malgré tout, nombreux à venir le faire vivre et, avec l'appui de l'organisatrice bénévole, de l'agent municipal qui place, range et nettoie, nous ne désespérons pas qu'avec le beau temps revenu, ce lieu de rencontres et de convivialité s'inscrive dans la durée.



CNI / passeport

Cinq nouvelles plages de rendez-vous par semaine

Le service des cartes d'identités et passeports de la mairie possède un seul dispositif de recueils de demandes de titres sécurisés (DR). Les rendez-vous sont proposés toute la semaine du lundi au vendredi, à toute personne résidant en France, pas seulement à Milhaud ou dans le département du Gard, et voulant obtenir une pièce d'identité ou son renouvellement.

Depuis le début de l'année, 2 179 rdv ont été pris, déjà 1 829 ont été honorés. 70 % des rdv sont pris depuis le site internet de la commune sur la plateforme RDV360, les 30 % restants sont réservés manuellement par les agents du service.

Pourtant, les délais de délivrance des titres d'identité continuent à être un problème récurrent. Le nombre de titres demandés à l'échelon national continue d'augmenter. Il est estimé pour 2023 à 14 millions, contre 10 millions en 2022, et le délai moyen d'obtention d'un rendez-vous est de 66 jours.

Dans sa lutte contre la fraude des documents d'état-civil en 2009, l'État a réduit à moins de 3 000 le nombre de communes compétentes pour instruire les demandes.

Bien que les communes concernées reçoivent une dotation forfaitaire annuelle (DTS) pour ce service, cette compensation financière ne couvre que la moitié du coût d'un agent affecté à cette tâche.

Les difficultés rencontrées par la commune relèvent trop souvent du nombre de rdv pris en doublon, quelquefois non honorés et non annulés, des dossiers présentés incomplets mais aussi du dysfonctionnement du matériel et du délai d'intervention pour le réparer.

En mai 2023, le Gouvernement a mis en place un Contrat d'urgence titres entre les Préfets des départements et les communes volontaires. En contre-partie, une compensation financière pourra être versée si les recueils de demandes augmentent d'au moins 20 % du 1^{er} mai au 30 juin 2023. Milhaud s'est donc engagée à accroître les recueils des demandes par une extension de ses plages horaires en créant 5 nouveaux créneaux de rdv par semaine. Elle n'a pas choisi de réduire la durée de rendez-vous par demande de titre afin de privilégier la qualité du service public rendu aux usagers.

Les remises des titres sécurisés s'effectuent sans rendez-vous du lundi au vendredi.

Le gouvernement a aussi décidé de pérenniser la mesure permettant aux élèves et aux étudiants de présenter un titre expiré depuis moins de 5 ans lors du passage d'un examen ou d'un concours.

Enfin, en plus de la plateforme RDV360 sur notre site internet, les prises de rdv sont également accessibles depuis le site ViteMonpasseport.fr qui indique aux usagers les dates de rendez-vous dans les communes les plus proches à 100 km à la ronde.

Merci aux agents municipaux du Pôle Population pour l'effort important effectué afin d'assurer dans les meilleures conditions ce service essentiel rendu aux usagers.

Social

Le CCAS propose des animations variées Sortie au musée de la Romanité

Qu'elles soient manuelles, intellectuelles, culturelles, sportives ou ludiques, le CCAS se propose tout au long de l'année de mettre en place des animations variées.

À l'occasion du printemps, le mercredi 3 mai, le CCAS a permis à nos seniors de découvrir le patrimoine qui les entoure, surtout celui du passé romain de notre belle ville de Nîmes en appréciant l'exposition « Mémoire vive » d'Olivier LARIC. Son concept de mélanger l'art contemporain, numérique et archéologique a suscité beaucoup d'intérêt et de plaisirs. Ces moments créent avec eux un temps de convivialité ouvert sur l'extérieur, but de cette balade au musée ! Pour clôturer cette visite, tous nos aînés ont pu profiter du toit terrasse afin de profiter de la vue panoramique sur toute la ville de Nîmes. Ces sorties encouragent les aînés à se promener en groupe, à participer à la vie locale. Elles sont encadrées par un ou des accompagnateurs, en l'occurrence Laurence ROULLE et l'élue aux personnes âgées, Josy BATIGNES. Ces déplacements se font principalement en bus. Afin de limiter les frais, les activités gratuites ou peu onéreuses seront toujours privilégiées par le CCAS ! Parmi nos seniors, quelques résidents de la maison de retraite « Les Jardins Medicis » ont eu la joie de profiter de cette journée culturelle... et ensoleillée.



Association MONALISA Mobilisation Nationale contre L'Isolément des personnes Agées

L'association MONALISA rassemble, depuis 2014, ceux qui font cause commune contre l'isolement social des seniors à travers un partenariat inédit entre société civile et publique. L'association MONALISA Gard, active depuis 2021, réunit aujourd'hui 19 équipes citoyennes. Chaque équipe est composée de 12 bénévoles fonctionnant par binôme.

Agir contre la solitude et l'isolement social des seniors quelque soit leur lieu de vie s'effectue en collaboration avec les proches et les professionnels de santé. Les « visites de convivialité » sont l'occasion de partager un moment chaleureux, de se distraire avec des jeux de société, de stratégie, de cartes, de scrabble... et aussi de les accompagner dans leur quotidien, lors de sorties extérieures. Tous ces moments ont pour objectifs d'entretenir le lien social, de renforcer l'autonomie et la confiance en soi.

Vieillir dans la solitude est une souffrance ; elle n'est pas choisie et, la plupart du temps, elle n'est pas exprimée par les personnes âgées. Plusieurs raisons à cela : l'éclatement familial en premier, puis la perte du conjoint, l'incompréhension des générations, la perte d'autonomie et la précarité financière (importante chez les seniors).

L'association MONALISA met à disposition un psychologue et propose aux volontaires une formation pour renforcer le savoir-faire et le savoir-être, le cadre et le fonctionnement de l'association, les connaissances en matière de vieillissement physique et psychique avec les comportements et postures à adopter pour une visite en toute sécurité.

Le CCAS de Milhaud veut mettre en place une équipe citoyenne volontaire pour accompagner les personnes isolées quelques heures par semaine.

Deux jours seront attribués aux recrutements et aux entretiens : les lundis et mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au service du CCAS de la mairie.

Vous pouvez également nous contacter par mail au ccas@milhaud.fr ou par téléphone au 04 66 74 61 83.



Ensemble mobilisons-nous contre l'isolement de nos aînés !

La Semaine Bleue du 2 au 8 octobre 2023

Milhaud poursuit son engagement

Cet événement national destiné à mettre les seniors sur le devant de la scène est l'occasion de sensibiliser chacun aux questions que pose le vieillissement et d'affirmer que nos seniors peuvent rester des citoyens actifs.

L'augmentation de l'espérance de vie, surtout en bonne santé, donne une autre perspective de la « séniorité ». Dépendance et perte d'autonomie sont au centre des préoccupations du « quatrième âge », nos « jeunes » retraités veulent rester actifs et pour eux la retraite professionnelle doit correspondre aux nouveaux projets de vie.

Nos seniors sont une chance pour la ville et ils sont très nombreux à s'investir dans la vie associative municipale. Partager son parcours de vie avec les plus jeunes, échanger son savoir pour faire prendre conscience que toutes les générations peuvent s'enrichir et s'aider mutuellement : c'est tout le sens de la collaboration intergénérationnelle que nous entendons développer.

Beaucoup d'actions ont déjà été lancées : une aide au bricolage contre un coup de main pour surfer sur internet, trouver des partenaires pour aller visiter une exposition ou jouer au tennis, partager des recettes de cuisine ou des conseils coiffure... Tout cela ne demande qu'à germer et à se développer comme l'organisation d'une dictée municipale et intergénérationnelle où certains d'entre eux y sont déjà venus user leur stylos. Notre souhait de faire de Milhaud une ville solidaire où chacun porte un regard bienveillant sur l'autre ; des jeunes sensibles au sort des aînés et des aînés à celui des jeunes, où chacun s'entraide.

Maintenir le lien social retarde les effets du vieillissement et de la dépendance et c'est peut-être le secret du bien vieillir !



Comme chaque année, le CCAS organise

LA SEMAINE BLEUE

Lundi 2/10
à 14h

Karaoké

Salle des aînés, rue de la Glacière. Ouvert à tous.

Mardi 3/10
à 9h15

Journée à Sète

avec la visite du Mont Saint-Clair. Repas au restaurant « Le Grand Large » avec vue sur l'étang de Thau. Promenade libre à Balaruc. Retour vers Milhaud à 16h30.

Mercredi 4/10
à 14h

Atelier de présentation des transports Tango

Une carte gratuite d'abonnement d'un mois sera remise à chaque personne âgée de plus de 65 ans.

Jeudi 5/10
à 15h

Spectacle de magie

Maison de retraite « Les Jardins Médicis ».

Inscriptions obligatoires pour la sortie du 3 octobre auprès du CCAS (transport pris en charge par le CCAS mais places limitées à 50 personnes/repas non pris en charge par le CCAS : 25€/personne).

Vous pourrez retrouver l'ensemble du programme sur les différents supports de communication de la mairie ou en appelant le CCAS au 04 66 74 61 83. Le programme pourra être modifié et/ou complété.

Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

Repas des présidents d'association

Le repas des présidents d'associations s'est déroulé le samedi 1^{er} avril, à la salle des fêtes, pour saluer le temps d'une soirée l'engagement de tous les bénévoles qui donnent de leur temps dans le mouvement associatif de notre commune. Près de 200 bénévoles Milhadois se sont donc retrouvés pour y participer.

Au programme : le traditionnel apéritif servi par les agents du CSC, le repas concocté par le traiteur « Le pêché mignon » et une animation assurée par DJ Jean'C sonorisation et le groupe flamenco « Los Chiquitans ».

Ce fût l'occasion de faire un point sur le paysage associatif de Milhaud. Cette année, nous comptons environ 80 associations. Un nombre qui ne cesse d'augmenter chaque année.

Elles sont actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le culte, le social et le caritatif, la santé, l'environnement ou encore

les loisirs. Rien que pour le secteur sportif, nous enregistrons 16 clubs de sport.

Un grand merci à tous pour votre engagement et votre participation à ce repas qui a réuni de nombreuses associations et leurs membres lors de cette soirée conviviale.



Exposition de peintures, sculptures et photos

Le vendredi 14 avril à 18h30 avait lieu le vernissage de la 32^e édition de notre exposition de peintures, sculptures et photos du 14 au 16 avril 2023. Une trentaine d'exposants étaient présents et Milhaud était bien représenté, y compris par nos artistes en herbe des enfants de la crèche et leur exposition « Tout en couleurs ».

En mettant en avant ces œuvres, nous participons au rayonnement culturel de la commune, car nous devons de soutenir les pratiques amateurs et de développer l'éducation artistique pour les jeunes et moins jeunes.

Amis artistes, merci de nous faire partager et admirer vos œuvres et de permettre à certains de se découvrir une passion pour la peinture ou toute sorte d'expression artistique.

Encore un grand merci à M. GENTI de nous aider à organiser cette exposition depuis sa création malgré un public « maigre », il faut bien l'avouer, et en dépit d'une communication sur tous nos supports habituels !



Mais il faut tenir bon, la création artistique, même en amateur se doit d'être exposée et valorisée.

Nos artistes, qui viennent pour la plupart chaque année, proposent des œuvres qui n'ont rien à envier à des artistes plus reconnus.

Chasse aux oeufs

La chasse aux œufs, cette année, a eu lieu dans les arènes et a rassemblé beaucoup de monde.

Des centaines d'œufs de Pâques ont été cachés dans la piste des arènes. Des œufs qui n'attendaient que les petits aventuriers de 2 à 11 ans venus nombreux, pour les trouver, au milieu d'autres d'animations, d'autant que ce jour-là le beau temps s'était invité ! Dans les bottes de paille, sous des cachettes diverses, nos petits gourmands, aux yeux perçants et aux mains habiles, s'en sont donnés à cœur joie dès le top départ.

Une véritable ruée (une nuée pourrait-on dire) s'est précipitée et il aura même fallu discipliner tout ce beau monde : les petits devant et les grands derrière !



La « chasse » s'est terminée en un temps record, mais nous avons pris soin de faire en sorte que tous les enfants puissent recevoir un lapin et un sachet d'œufs en chocolat.

Chacun a pu, ensuite, profiter très largement des animations et attractions proposées : structures gonflables et jeux en bois, pêche aux canards, promenades en poneys...

Comme chaque année, un petit déjeuner, servi par les employés du centre socioculturel et les élus, leur était offert ; une bonne occasion pour rencontrer les parents venus en nombre les accompagner.

Dictée municipale

La 2^e édition a attiré les plus courageux ! Stylo bleu, stylo rouge, copie, il n'en fallait pas moins pour débiter cette dictée sur les œuvres de Molière. Les actes du « Malade imaginaire » ou de « l'Avare » ont eu raison de ces participants venus défier l'orthographe, les accords, la conjugaison et l'originalité de ces œuvres du 17^e siècle. Une dictée plus difficile que l'année précédente mais ô combien surprenante.

Merci à nos correcteurs Mmes TARBOURIECH, QUELLIER, DIAZ et CHABAUD pour leur implication dans cette dictée municipale.

Bravo à nos gagnants qui vont pouvoir profiter d'un bon d'achat CULTURA :

- catégorie 8 à 11 ans : Oquail OURAHOU,
- catégorie 12 à 15 ans : Kelyne JAFFUEL,
- catégorie 16 ans et plus : Anne Lise DUMANT.

Le rendez vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine pour le plaisir de se retrouver autour d'une belle œuvre d'un de nos plus grands écrivains français.



Célébration du 78^e anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945

C'est toujours empreint de solennité qu'a eu lieu, en ce 8 mai 2023, devant le monument aux morts, la traditionnelle cérémonie célébrant la victoire du 8 Mai 1945 sur l'Allemagne nazie.

Une victoire qui nous a offert la liberté à l'issue d'un terrible conflit, qui a pris fin il y a maintenant 78 ans, et pour lequel les Milhaudois se sont déplacés en nombre afin d'exprimer leur reconnaissance envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour qu'après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur notre pays.

Cet hommage rendu aux victimes de l'un des pires drames de notre histoire, avec beaucoup de recueillement et d'émotion, a eu lieu en présence d'un piquet d'honneur de la Première Compagnie du 4^e Régiment du

Matériel avec la participation, aux côtés des anciens combattants et des autorités civiles et religieuses, d'une large représentation de notre jeunesse, des élèves de l'école élémentaire et des élus du Conseil Municipal des Jeunes jusqu'aux collégiens de Feuchères et des lycéens du Lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz, qui ont lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerre.

Une forte implication de nos jeunes générations dont la présence à chacune de nos cérémonies commémoratives est d'ailleurs à souligner car elle s'inscrit dans nos projets de transmission de la mémoire dont nous sommes comptables et que nous nous devons de leur transmettre.

Parmi les moments forts de cette cérémonie, nous retiendrons



également, après la lecture effectuée par M. le Maire du message officiel du Ministre des Armées et celle de l'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerre, la diffusion suivant l'interprétation de Germaine Sablon, du Chant des Partisans, hymne de la Résistance Française, dont les paroles ont été écrites le 30 mai 1943 par Joseph Kessel et Maurice Druon, et dont nous célébrons cette année le 80^e anniversaire.

Tournoi national de robotique 2023

Le tournoi national de robotique 2023 est la 18^e édition d'une compétition attendue par les amateurs de robotique de toute la France, tous les ans. Il leur faut plusieurs mois pour se préparer pour seulement deux jours de compétition. Malgré la concentration des participants autour de leur réalisation, l'ambiance est détendue comme à l'habitude.

Le samedi après-midi était réservé aux homologations des robots (dimensions, poids). Tous les robots présents ont pu se qualifier avec quelques bricolages de dernières minutes.

Cette année a été marquée par la présence d'une équipe polonaise venue en force avec une dizaine de robots dans plusieurs catégories, dont un robot de type démineur qui a fait le spectacle entre les compétitions. Les partenaires habituels maintenant que sont le FabLab de Nîmes et l'école de robotique IMERIR de Perpignan ont attiré un public curieux de nouvelles technologies et venu voir le fameux robot « Pepper ».

Les compétitions ont débuté le dimanche matin avec les qualifications des robots « Formule 1 » et les poules de classement de robots mini sumos.

Les finales tant attendues ont eu lieu l'après-midi et ont permis de voir les meilleurs robots dans chaque catégorie. Les rencontres ont été très disputées.

Même les spectateurs ont participé en encourageant leur équipe.

Entre les 2 compétitions phares que sont les Formule 1 et les mini sumos, les spectateurs présents ont pu assister aussi à des démonstrations de robots capables de se déplacer dans un labyrinthe et de trouver la sortie en mémorisant tous les chemins possibles.

Le bilan est très positif avec plus de 300 visiteurs, 70 participants, 40 robots, 12 lauréats. Les lots ont été remis par Jean-Luc Descloux, Maire de Milhaud, Huguette Sartre, conseillère départementale, et Rajaa Nouali, la responsable du FabLab de Nîmes. Rendez-vous l'année prochaine !



Bienvenue dans la commune

AUTO-ÉCOLE MOUV

Ouverture d'une nouvelle auto-école à Milhaud !

En lieu, mais non en place, de l'ancienne auto-école « Route 66 » de la rue du Moulin, notre chère ville de Milhaud vient d'accueillir la toute nouvelle auto-école « Mouv » !

Une aventure se termine, une autre commence, il était important de ne pas laisser se briser le cycle de la transmission pour nos jeunes qui se lancent dans la vie active !

Ayant décidé de mettre en commun leurs parcours professionnels riches d'une dizaine d'années d'expérience, Elise et Vincent proposent un cadre sérieux dans l'ambiance d'une entreprise familiale qui se veut proche de ses élèves et très impliquée dans leur réussite à travers une pédagogie adaptée à chacun.

Sauf si il y a un stop ou un feu rouge entre chez vous et l'Auto-école « Mouv », plus aucun frein ne vous retient désormais !



IN DERMO

Nouveau ! In dermo ouvre ses portes à Milhaud, 12 rue de l'Aubépin (cabinet d'orthoptie).

C'est un cabinet d'esthétique avancée spécialisé dans les soins médi-esthétiques : traitement esthétiques de pointe, non invasif et sans chirurgie, techniques inspirées de la médecine esthétique et réalisées avec des produits hautement dosés en principes actifs offrant des résultats à la fois visibles et durables. Parmi eux, le plasmalift ou lifting non-chirurgical, le soin à induction de collagène, la radiofréquence, la photothérapie et la lipocavitation. Ces soins répondent à plusieurs indications comme le relâchement cutané, l'acné, les tâches pigmentaires, la cellulite et même la perte des cheveux. La dermopigmentation : différentes solutions sont proposées pour mettre en valeur, souligner ou rectifier les traits du visage : microblading, microshading ou maquillage permanent. Les épilations : pour les femmes et les hommes, à la carte ou en forfaits.

Jennyfer, esthéticienne diplômée depuis plus de 20 ans et certifiée en naturopathie vous reçoit, sur rendez-vous, dans un cadre chaleureux et raffiné. De plus, profitez d'un rendez-vous conseils personnalisés gratuits de 30 min et d'une remise de 20% sur la prestation de votre choix (sauf épilations). Horaires d'ouverture : lundi de 9h à 19h, mardi de 9h à 19h, vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 12h.

Réervations : www.planity.com/in-dermo-30540-milhaud



Dr Lao AOURIDI



Dr Lao AOURIDI, société LIEN.TherapieSense, s'est installé au sein du cabinet médical situé 2 place Castellás à Milhaud. PhD. en Psychologie & Psychologue clinicienne, elle s'oriente vers la thérapie analytique, pour une immersion en profondeur dans le psychisme de l'individu, afin de permettre au patient de gérer au mieux les situations les plus complexes de son existence.

Par sa fonction d'Hypnothérapeute, elle utilise l'outil hypnose afin de traiter les troubles psychologiques ou somatiques (addictions, troubles du comportement alimentaire ; troubles de l'humeur, dépression ; trouble anxieux, phobie, attaque de panique, TOC ; troubles psychosomatiques ; insomnies ; douleurs chroniques), fonction qu'elle complète avec sa formation de Praticienne EMDR, afin de résoudre les conséquences psychologiques, physiques et relationnelles, d'expériences de vie traumatisante (deuil, confrontation à la mort ou à la blessure grave, accidents de la circulation, agressions, attentats, maltraitements physiques, psychologiques, sexuelles, ruptures et divorces, harcèlement professionnel ou scolaire...). Tout événement dépassant les capacités d'une personne à y faire face...

Sur rendez-vous. LIEN.TherapieSense - 2 place Castellás - 30540 Milhaud - 06 88 77 41 77.

Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

La critique est plus facile que la pratique et nombre de remarques de l'opposition ne manquent pas à cet effet de nous surprendre !

Il n'était pas raisonnablement possible de prétendre, comme nous le souhaitons d'ailleurs, maintenir au même niveau les taux de fiscalité. Une inflation qui s'est traduit par des dépenses d'énergie passées de 137 500€ à 405 000€, ainsi que les retards enregistrés dans la perception de subventions d'investissement pour un montant de 317 500 € et la cession de biens communaux à hauteur de 300 000 € sont venus percuter notre budget de plein fouet au point que nous limiterons cette année nos investissements aux travaux de l'hôtel de ville, au parc Van Gogh, à la rénovation énergétique de l'école élémentaire et la mairie et au remplacement des luminaires non équipés en LED.

Cependant, la hausse du prix de l'énergie, le contexte géopolitique et la nécessaire optimisation de notre bilan carbone, dont nous sommes bien conscients même si cette politique suscite pour certains quelques questions, nous conduisent à aller plus loin.

C'est le projet de développement des énergies renouvelables sur lequel nous travaillons avec l'implantation à l'étude de parcs photovoltaïques.

MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES

Comme vous l'avez constaté le Parc Van Gogh sort enfin de terre et nous nous en réjouissons, en revanche et sauf erreur de notre part et n'ayant aucune visibilité concrète sur le sujet, Où sont les places de parking qui vont de paire avec un tel projet ? Nous avons participé au débat d'orientation budgétaire 2023, forcé de constater que la communication ne s'améliore pas, avons-nous échangé sur les dépenses de fonctionnements ? La majorité prétend t'elle détenir la seule ligne de conduite à tenir ? Où sont les débats à la recherche d'économie ou sur la pertinence des dépenses engagées ? Venons maintenant à un sujet qui nous tient à cœur, les dépenses énergétiques ! Quelles solutions efficaces et pragmatiques sont proposées ? Ou sont les projets d'Energies Renouvelables ? Comme pour exemple les panneaux photovoltaïques dont la rentabilité n'est plus à démontrer et que bien des communes ont passé ce cap ! Diriger c'est prévoir, d'autres solutions n'auraient elles pu être envisagé afin de minimiser l'augmentation de nos impôts ! Encore et toujours l'opposition n'est pas convié alors que notre objectif reste inchangé le bien commun. Quoi qu'il en soit notre vigilance reste intacte et restera au service des Milhaudois

MILHAUD VOUS APPARTIENT

29 mars ROB : rapport d'orientation budgétaire, synthèse financière 2022 et projection 2023. Les difficultés : explosion des prix des énergies (155000 à 430000€) inflation (5.2%/2022). Le ROB indique une année plus dure, donc moins de projets, mais pas d'augmentation d'impôts, au vu de la conjoncture économique. Peut être pour éviter le débat ?

Surprises du 13 avril, forte hausse des taux + révision des bases = +14%. Est-ce la bonne année pour appliquer cette hausse ? Oui politiquement car ce sera oublié. La quasi suppression des travaux d'entretien de la voirie (de 478600€ à 85000€) pensez à renforcer vos pneus. Et forte progression des charges du personnel : 2014 2,7 millions - 2023 3,7 millions +36%. À Milhaud quels impacts de l'embauche ? Les villages ont des projets. Milhaud le parc Van Gogh depuis 2 ans et l'accessibilité de la Mairie depuis 1 an. La faute au COVID, toujours là, et à l'inflation.

Chers citoyens, préparez vous à mettre la main au portefeuille à mi-mandat avec cette très belle augmentation qui va impacter sans nul doute votre budget.

Nous avons voté CONTRE ce budget mais les décisions appartiennent à la majorité en place !

MVA PELLERIN -SERAPHIMIDES

La vie des associations



La vie associative à Milhaud

PRÈS DE 80 ASSOCIATIONS

Nous nous interrogeons sur le bénévolat qui est de plus en plus difficile à mobiliser malgré le besoin croissant des associations. Cela peut s'expliquer par le comportement des bénévoles qui a connu d'importantes transformations ces dernières années. Les jeunes souhaitent s'engager mais ils préfèrent être dans l'action plutôt qu'occuper des postes administratifs ou à responsabilité, alors que c'est dans ce secteur qu'elles en ont le plus besoin. Peut-être aussi le manque d'informations. De nombreuses personnes veulent s'engager dans une association, mais elles ne savent ni comment faire, ni vers qui se tourner.

Les associations ont pour vocation d'organiser, d'animer des activités et, au travers de celles-ci, mettre en valeur notre ville de Milhaud.

Fixer des priorités afin de guider les actions futures qui se doivent d'être riches et innovantes. Mutualiser les volontés et les efforts de chacun et assurer une communication efficace pour mieux renseigner la population sur les activités proposées et établir un partenariat avec la municipalité est garant de la bonne marche du monde associatif.

S'il existe encore aujourd'hui, c'est grâce aux hommes et aux femmes qui, depuis de nombreuses années s'investissent au quotidien.

Si vous avez envie d'apporter un peu de votre temps et si vous souhaitez vous y investir rejoignez-les, nous sommes convaincus que vous serez accueillis à bras ouverts.

Judo Club de Milhaud

SAISON RÉUSSIE POUR LE CLUB

Pour le 6^e challenge Kamel GUEDIH, ce sont 680 judokas de 23 clubs du Gard mais aussi du Var, des Bouches du Rhône et de l'Hérault qui se sont affrontés. Toutes les catégories, de baby-judo à minimes, ont pu démontrer l'importance du travail technique et la persévérance de l'effort.

Le champion olympique Larbi Benboudaoud qui était partenaire d'entraînement de Kamel Guedih est venu en invité surprise. Apprenant qu'un tournoi rend hommage à son ami chaque année avec un nombre de plus en plus grandissant de participants, Larbi a tenu à rencontrer l'équipe organisatrice et les bénévoles qui se mettent au défi de s'agrandir. Il a félicité Gabriel et Léo, premiers nommés en arbitrage du club car comme il aime dire : « Il n'y a pas de petits clubs, seulement une grande famille qui partage les valeurs du judo. Et dans un club, il faut des combattants mais aussi des arbitres ».

Le judo clôturera sa saison par sa remise de ceintures et grades le 11 juin aux arènes par sa traditionnelle journée convivialité.



Association des Anciens Combattants

TOUJOURS PRÉSENTE AUX CÉRÉMONIES

L'Association des Anciens Combattants de Milhaud regroupe les vétérans qui ont participé aux divers conflits dans lesquels nos armées ont été engagées depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. À ce titre elle est ouverte aux jeunes générations des Opérations Extérieures qui y retrouveront la camaraderie des OPEX ainsi qu'à tous les personnels de la Défense en retraite ou en activité : tous ceux qui ont servi ou servent encore sous les drapeaux.

Nous participons bien sûr à toutes les cérémonies patriotiques organisées par la commune mais nous avons aussi nos activités propres : repas, voyages, loto... qui nous permettent de nous retrouver dans une ambiance conviviale.

Notre assemblée générale se tiendra autour d'un buffet le mois prochain : les nouveaux membres seront les bienvenus. N'hésitez pas à nous rejoindre !



FCPE

UNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE BIEN REMPLIE

L'ensemble des bénévoles de la FCPE Milhaud édition 2022-2023 vous remercie encore et toujours pour votre enthousiasme et votre participation lors des actions menées cette année.

L'édition 2023 de notre carnaval a eu un franc succès grâce à vous ! Petits et grands ont pu profiter d'une belle après-midi déguisée et de jeux dans la cour de l'école élémentaire ! Nous avons poursuivi par notre traditionnelle tombola de Pâques : merci pour les bénéfices qui seront reversés comme habituellement aux écoles de Milhaud. Et bravo aux gagnants de cette année qui ont pu profiter d'un petit rab de chocolats pour le week-end de Pâques. En ce qui concerne les projets à venir pour cette fin d'année scolaire : nous sommes actuellement en plein préparatifs des fêtes des deux écoles. Après plusieurs années d'absence, c'est le grand retour de la fête de l'école maternelle. Les enfants répètent le spectacle qu'ils présenteront dans la grande cour de la maternelle. Les grands de l'élémentaire vont également pouvoir présenter leur chorale après 2 ans de pandémie. Nous comptons sur votre présence pour applaudir chaleureusement leur travail.

Enfin un dernier mot pour vous présenter une partie des projets que nous avons financé cette année scolaire 2022-2023 grâce à vous : à l'école élémentaire Jean de La Fontaine, les enfants et les enseignants ont pu participer à des ateliers de sophrologie dans l'école. Ces séances ont permis de donner des clefs aux enfants pour améliorer leur concentration et la gestion de leurs émotions. Le

climat scolaire de l'école en a d'ores et déjà récolté les fruits... Pour l'école maternelle Saint-Exupéry, nous avons financé le transport des élèves en bus pour la sortie au Sémaphore de Nîmes. Il reste un peu de budget pour renouveler des vélos de l'école. Comme toujours, n'hésitez pas à nous rejoindre tout au long de l'année afin de vous impliquer un peu plus dans la scolarité de vos enfants. Chacun s'investit avec le temps qu'il a et toutes les nouvelles idées seront les bienvenues.

Restez connectés sur notre page Facebook FCPE Milhaud pour suivre et participer à nos prochaines actions et événements.

Hélène NOGUEIRA, présidente - fcpe.milhaud@live.fr



Sport Milhaud Seniors

SMS A FRANCHI LE CAP DES 250 ADHÉRENTS POUR SES 15 ANS

L'association propose des activités sportives et culturelles et utilise les infrastructures mises gratuitement à sa disposition par la commune (pétanque, randonnée, marche nordique, badminton, gymnastique, tennis de table, Vélo VTC, danse en ligne, atelier informatique, atelier mémoire, yoga, aquagym, et des sorties découvertes (visites commentées de sites) le tout pour une adhésion modique. Elle est rattachée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS), avec un encadrement régional (CORERS) et départemental (CODERS) qui contrôle ses activités et assure la formation des animateurs, tous bénévoles.

L'année se termine par une sortie conviviale et son point d'orgue : une semaine au grand air avec randonnées en montagne, avec hébergement en village vacances.

SMS s'associe aux activités sociales de la commune et notamment le Téléthon.

SMS vous donne rendez-vous en septembre pour le forum des associations.



Avenir Cyclo

DE NOMBREUSES SORTIES

L'Avenir Cyclo a organisé du jeudi 27 avril au dimanche 30 avril une randonnée Mer-Montagne. Proposée par la Fédération Française de Vélo, cette randonnée a pour but de relier les points (cols, villes, sommets...) désignés par le règlement et situés dans nos massifs montagneux depuis un point (villes ou villages) en bord de mer. La distance à vol d'oiseau entre ces deux points doit être au minimum de 200 km. L'Avenir Cyclo a choisi comme point d'arrivée le col de Jau dans les Pyrénées Orientales à l'ouest de Perpignan et au-dessus de Prades. Notre point de départ sera Salin de Giraud dans les Bouches-du-Rhône au sud de Arles.

Première journée : parcours de 130 km pour rejoindre Frontignan dans l'Hérault.

Deuxième journée : Frontignan/Sigean dans l'Aude et 115 km au compteur.

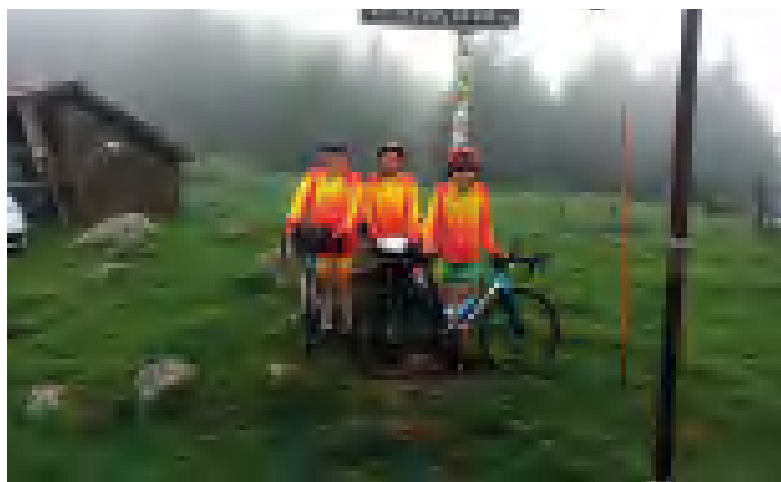
Troisième journée : Sigean/Ille-sur-Têt dans les PO après 105 km.

Quatrième journée : Ille-sur-Têt /Col de Jau (1507 m) 45 km avec une arrivée au col avant 12h sous une petite pluie fine, un peu de brouillard et une température fraîche.

Retour dans la vallée pour déjeuner au sec et avec une température plus agréable, avant le retour vers Milhaud en mini bus. Retour très animé avec nos différents commentaires et anecdotes sur notre beau séjour... et déjà des projets pour l'année prochaine.

Heureusement que nous pouvons diffuser nos actions grâce à ce bulletin municipal car après plusieurs tentatives auprès de Midi Libre aucun texte n'est paru depuis bien longtemps.

Vous pouvez venir découvrir ou redécouvrir le cyclotourisme à votre rythme en envoyant un mail à acmilhaud@sfr.fr ou en appelant le 0674997741.



Toros y Fiesta

FÊTE SON 5^E ANNIVERSAIRE

Le club taurin Paul Ricard Toros y Fiesta, va fêter du 7 au 9 juillet 2023 son 5^e anniversaire. Pour ce week-end-là, l'ensemble du bureau, en collaboration avec nos partenaires, bénévoles, a préparé un week-end festif et taurin avec au programme des abrivado, des bandido, un concert du groupe Three Potes, des DJ locaux pour animer les apéritifs, mais aussi le célèbre Ricoune viendra animer la « La Jaune » le samedi midi.

La journée du samedi sera consacrée aux traditions avec la 4^e Feria des enfants, le spectacle unique dans la région « La nuit des chevaux et des taureaux » regroupant toutes les tauromachies avec de la course landaise, de la tauromachie espagnole, des recortadores, des jeux de gardians et l'art équestre seront mis en avant dans les arènes de Milhaud.

Le dimanche place à la tauromachie espagnole avec notre 3^e Bolsin et le souvenir de Béatrice Dumond qui nous tient à cœur et qui nous manque au quotidien dans le club.

Nous vous attendons très nombreux sur le parvis des arènes pour passer un beau week-end festif et taurin, et fêter l'anniversaire du club taurin tous ensemble.

Nous restons à votre disposition au 06 19 73 74 83 ou par mail torosyfiestamilhaud@gmail.com pour plus d'informations sur notre association et notre programme.



Mélina Danse

UN GALA POUR APPRÉCIER LE TRAVAIL DE L'ANNÉE

Le 16 avril dernier, nous avons organisé notre premier vide grenier sur le parvis des arènes de Milhaud. Malgré une météo pas très avantageuse pour un vide grenier en extérieur (beaucoup de vent), nous sommes quand même assez contents de notre journée. Nous remercions les exposants et les visiteurs qui ont répondu présents à notre évènement. Nous espérons renouveler cette action l'année prochaine avec de meilleures conditions météorologiques et gardons notre motivation, notre implication et notre bonne humeur. Les bénéfices de cette journée nous permettront de financer les accessoires et les costumes pour notre gala de fin d'année qui arrive à grands pas. Le samedi 17 juin prochain, nous organisons notre gala de fin d'année qui se déroulera à la salle des Fêtes de Milhaud. Cet évènement marque la fin des cours de Mélina Danse et vous permettra d'apprécier tout le travail accompli par les nombreux élèves depuis le mois de septembre avec Mélina. Cette année encore Mélina vous a préparé de nombreuses chorégraphies autant pour les enfants dès 3 ans jusqu'aux adultes.

Venez nombreux contempler et apprécier le travail de tous les élèves de Mélina Danse. Le rendez-vous est fixé le samedi 17 juin à 20h30 à la salles des Fêtes de Milhaud pour passer une bonne soirée de gala ensemble. Sinon nous vous donnons rendez-vous

en septembre 2023 au forum de la Milhaud qui se déroulera au centre socio culturel pour une nouvelle année sportive ensemble.

Vous avez envie de faire une activité sportive tout en vous divertissant, alors n'hésitez pas à nous contacter afin de venir essayer nos cours de fitness, de danse modern'jazz et de zumb'danse que nous proposons sur Milhaud.

Le bureau : Audrey Bacchetto, Solène Roulle et Cyril Bacchetto.

Contact : melinadanse.milhaud@outlook.fr



Milhaud Mille dons

DE NOUVELLES ACTIONS

Après la collecte des Restos du Coeur à Lidl, nous continuons avec l'École de la Philanthropie. Karine, bénévole fait vivre cette association auprès des élèves de la classe de CM1/CM2 de notre école Jean de la Fontaine. Le projet choisi par les enfants étant les droits humains et voulant aider une association de Milhaud, c'est tout naturellement que Karine nous a contactés. Nous avons rencontré les élèves et suite à nos échanges avec Karine, le Centre d'Éducation Conducive du Gard à Clarensac est intervenu dans leur classe le 9 juin pour leur expliquer les besoins des enfants du centre et comment ils les prennent en charge. Les élèves ont souhaité aider le CEC à leur manière en mettant des petites tirelires dans les commerces de Milhaud. Merci de les soutenir vous aussi en les remplissant lors de vos achats dans nos commerces milhaudois.

Suite à la vente de la pharmacie de la Place, M. Boudon nous a fait don de produits que la Croix Rouge récupérera lors de la remise des bouteilles d'eau par le CMJ fin juin.

Merci à tous nos adhérents, aux bénévoles et tous ceux qui s'impliquent pour que notre association élargisse son champs d'action.

Bientôt les vacances, deux dates à retenir pour la rentrée : le 9 septembre pour le forum des associations et le 17 septembre pour notre vide-greniers.

Pour vous inscrire ou nous rejoindre dans l'association : milhaudmilledons@orange.fr ou 06 09 57 63 56



Rugby Club Milhaud

PLACE AUX TOURNOIS PRIVÉS

Clap de fin pour la sixième saison du Rugby Club Milhaud qui s'achève avec un effectif de joueurs qui ne cesse d'augmenter. La saison se terminera le 30 juin 2023, les licences pour les joueurs restant gratuites depuis le 1^{er} avril et ce jusqu'à la fin de la saison pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les entraînements se déroulent : le mardi de 17h15 à 18h pour les 3-4 ans, de 17h30 à 18h30 pour les 5-7 ans, de 18h30 à 19h45 pour les 8-11 ans ; le mercredi de 11h15 à 12h pour les 3-4 ans et le samedi de 10h30 à 12h pour les 5-11 ans.

Les finales départementales ont clôturé la saison 2022-2023 des tournois départementaux, mettant à l'honneur toutes les catégories dans un moment de partage et de respect sans égal. Le RC Milhaud a organisé la finale des moins de 8 ans à domicile avec pas moins de 220 participants. Les différentes équipes ont rivalisé avec passion et détermination, dans une ambiance enflammée et inspirante. L'énergie contagieuse a contribué à faire de cet événement un moment mémorable pour les joueurs, les éducateurs et les spectateurs présents.

Un immense merci aux parents pour leur investissement dans l'assiduité de leurs enfants, ainsi que leur confiance envers nous tout au long de cette saison.

Le mois de juin laisse place aux tournois privés, offrant de nouvelles possibilités de jeu et de développement pour les jeunes joueurs.

Cyril Bacchetto, Président et Responsable de l'Ecole de Rugby de Milhaud - Alain, Solène, Élisabeth (Éducateurs/Dirigeants), Audrey, Jennifer, Stéphanie (Dirigeante).

Info/Contact :

rugbyclubmilhaud@outlook.fr ou 06 88 62 29 94

<https://www.facebook.com/rugbyclubmilhaud.edr>



GARRIGUE FONT DES CHIENS

SUR LE CHEMIN DES CAPITELLES

Cette année, les journées des écoles en garrigue se sont déroulées du 11 au 16 mai. Le jeu avait pour thème de la capitelle au maset. Les enfants ont découvert des capitelles, abri construit avec les matériaux trouvés sur place (les pierres, la garrigue n'en manque pas) par les ouvriers agricoles ou rachalans dans la région nîmoise. Leur vie était simple, ils se contentaient de peu. À partir de 1870, les revenus sont un peu plus élevés. On peut acheter quelques matériaux, le maset remplace la capitelle : l'abri est plus grand, il possède une porte, une cheminée pour l'hiver, une citerne ou un récupérateur d'eau, si la pierre est abondante, en garrigue, l'eau est rare. Vers 1900, le dimanche n'étant pas travaillé, la sortie attendue pendant toute la semaine, c'est le repas au maset, un moment de convivialité et de partage, un loisir...



Les enfants ont pu découvrir de capitelles en masets cette évolution. Le jeu s'est terminé à la font des chiens autour des moutons. L'après-midi réservé aux ateliers : découverte des abeilles, construction de mini capitelle, découverte de l'occitan, du galoubet et du tambourin. Les enfants ont rejoint l'école au son d'une farandole. Merci à tous les participants.

La Boule des Anges

UN TITRE DE CHAMPION DU GARD

La saison 2023 est déjà bien lancée, nous avons été représentés dans chaque championnats départementaux sauf en triplète provençal. En triplète pétanque, une seule équipe représentera le Gard au championnat de France à Perpignan les 17 et 18 juin prochain. Cette équipe sera milhautoise car le titre de champion du Gard a été décroché par la Boule des Anges par l'intermédiaire de Christian et Mathias PLATON associés à Thierry CALIGO. Pour la deuxième saison sur les terres milhautoises, c'est le troisième titre de Champion du Gard. Nous avons organisé les qualificatifs au championnat du Gard doublette mixte, avec 254 équipes (affluence record) et un concours régional inscrit au Super challenge en triplète provençal doté de 3 000 € + lots, avec 128 équipes présentes.



Nous avons effectué deux tours de coupe de France des clubs à pétanque. Le premier, nous nous sommes déplacés à Bagnols et sommes revenus avec la victoire et le deuxième, nous avons reçu Chusclan et nous nous sommes qualifiés pour le tour suivant.

Nous allons organiser des concours en doublette mixte, ouvert à tous, les 26 mai, 2, 23 et 30 juin, 21 juillet en semi-nocturne, tirage à 19h30 précises. À rajouter le concours du 14 juillet après le taureau à la broche organisé par la municipalité.

« Que les anges continuent à planer sur Milhaud ».

Thierry CALIGO. Président de la Boule des Anges Milhaud.

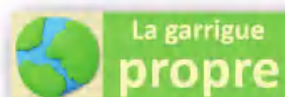
Le bonheur est dans la garrigue propre

MERCI À TOUS LES INTERVENANTS

Nous tenons à remercier et féliciter la police municipale pour ses rapides interventions concernant les déchets que nous constatons dans la garrigue. Merci aussi aux employés des services techniques pour leur travail colossal de déblaiement (chemin du Touril, chemin de Langlade, chemin des Barrières Hautes et chemin de Caveirac à Milhaud).

Félicitations aux jeunes du Conseil Municipal pour leurs implications durant les débarras de trois lieux, avec l'aide des services techniques.

Le Président, Hector HERRERA



Le Club des Aînés « Jamaï Viel »

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS POUR TOUS

Le Club des Aînés maintient son rythme de croisière avec une alternance de lotos et concours de belotes le vendredi, ses repas mensuels et ses rencontres de tricoteuses le mercredi. Plusieurs voyages plus ou moins importants ont aussi rempli nos calendriers avec un voyage de 5 jours début mars sur le chemin des orangers en Espagne, mais aussi plus modestement des sorties à la journée comme le Rocher Mistral le 18 avril. Par contre, à notre grand regret, faute de participants, seulement 10 inscrits, le grand tour d'Autriche du 8 au 15 septembre a dû être annulé. Le 4 avril nous avons aussi fait des oreillettes qui ont rencontré un grand succès. À renouveler.

Alors une fois de plus je dis : vive le Club.

Vous pouvez nous y rejoindre en contactant notre présidente au : 06 76 13 47 70.

Les Tabbies de Marie

COMMENT PARTICIPER À LA CAMPAGNE 2023

Pour continuer à agir sur Milhaud, nous devons nous développer et étendre nos actions à l'ensemble du village.

Si vous souhaitez nous aider dans ce projet, vous pouvez :

- faire identifier et stériliser vos propres chats,
- adopter un chat,
- devenir famille d'accueil pour des chats en attente d'adoption,
- adhérer à notre association (30 €),
- faire un don libre,
- donner du temps pour participer à nos collectes de croquettes,
- diffuser nos informations autour de vous ,
- créer un point de nourrissage près de chez vous si vous êtes envahis de chats, vous le gèrerez ensuite avec l'aide de l'association (installation d'abris, distribution de nourriture et d'eau, capture, identification et stérilisation des animaux qui s'y trouvent, surveillance des nouveaux arrivants).



ASPTT NÎMES

BABY SPORT ET KIDI SPORT

Notre club omnisport : ASPTT Nîmes, propose des cours de baby sport et kidi sport (activités de coordination/motricité, jeux gymniques, athlétiques, de ballons) pour les enfants de 1 à 6 ans, tous les samedis matin au Dojo à Milhaud.

Nous serons présents au Vital sport de décathlon (le 9 et 10 septembre) et au forum des associations de Nîmes (le 9 septembre).

Nous organisons quelques événements : la Journée de l'autisme (en avril), la Journée du handicap (en octobre), la Journée sportive de la femme (le 9 mars), des journées Plogging tout au long de l'année (activités sportives/randonnées avec ramassage de déchets) et des stages multisports toutes les 1^{res} semaines des vacances scolaires (sauf à Noël) ainsi que deux semaines en juillet et un camp au mois d'août.



**Nous remercions les annonceurs
qui nous aident au financement de ce bulletin municipal.**

**Consultez-les pour vos achats,
ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.**

Agenda des manifestations

Juin

Mercredi 21

FÊTE DE LA MUSIQUE

Animation avec le groupe Octane

À partir de 18h - place Neuve

Juillet

Vendredi 7

TIENTA PEDAGOGIQUE

Offerte par Nîmes Métropole

17h15 - arènes

Vendredi 14

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

11h30 - monument aux Morts

TORO À LA BROCHE

Sur inscription

Animation

avec Trumpet Mélody

13h30 - boulodrome

CONCOURS DE PÉTANQUE

16h - ouvert à tous

SPECTACLE CAVAL'SHOW

Entrée gratuite

21h30 - arènes

FEU D'ARTIFICES

Après le spectacle - parking

du lycée

FÊTE VOTIVE

Jeudi 27

18h30 - défilé de la jeunesse

avec la Peña L'Occitane

19h30 & 21h30 - abrivado bandido (manade du Levant)

22h - animation musicale avec

Krystal Noir

Vendredi 28

10h - fiesta des enfants au

Boulodrome

12h30 - abrivado bandido

(manade Chaballier)

21h30 - charlottade organisée

par la jeunesse

22h - animation musicale avec

DJ « La Jungle » -

place F. Mistral

22h - animation musicale avec

Art'Titude - place du Castellas

Samedi 29

9h30 - déjeuner aux Planettes

avec la peña Mythra

12h - abrivado bandido (manade

Devaux)

12h - animation « le ventre qui

glisse » - place Neuve

17h - course du Trophée de l'Ave-

nir - Entrée gratuite

19h30 - festival d'abrivado ban-

dido (manades Devaux & Ro-

bert H)

21h30 - toro mousse

(manade Robert H)

22h - animation musicale avec

DJ « SL Evenementiel » -

place F. Mistral

22h - animation musicale avec

Art'Titude - place du Castellas

Dimanche 30

9h30 - déjeuner aux Planettes

avec la peña Lou Pélaou

11h30 - départ de la longue (ma-

nade Aubanel) - planettes

12h - abrivado bandido

(manade Briaux)

17h - course du Trophée de l'Ave-

nir - Entrée payante

19h30 - festival d'abrivado bandi-

dido (manades Aubanel & Briaux)

21h30 - spectacle Comico

Équestre avec « les Arenos », suivi

d'un feu d'artifice au parking du

lycée



Septembre

Samedi 9

FORUM DES ASSOCIATIONS

À partir de 8h30

Centre socioculturel

Mercredi 6

CINÉMA ENFANTS

« Alvin et les Chipmunks »

14h - centre socioculturel

Jeudi 7

CINÉMA ADULTES

« Languées »

20h30 - salle des Fêtes

Octobre

SEMAINE BLEUE

Lundi 2

14h - karaoké ouvert à tous -

salle des aînés

Mardi 3

9h15 - journée à Sète et Balaruc

Mercredi 4

14h - atelier transports Tango

Jeudi 5

15h - spectacle de magie -

maison de retraite

Mercredi 4

CINÉMA ENFANTS

« Harvie et le musée ma-

gique »

14h - centre socioculturel

Jeudi 5

CINÉMA ADULTES

« Lola et ses frères »

20h30 - salle des Fêtes

Samedi 7 et dimanche 8

Exposition de Lego

Sous réserve

Samedi 28 et dimanche 29

Exposition de Playmobil

Sous réserve

Cet agenda est consultable, et sera mis à jour régulièrement, sur le site internet de la commune. Il pourra être modifié et/ou complété : plus d'informations disponibles en mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison.